



A L P H A
E T U D E S

Centre d'études économiques et sociales du Groupe ALPHA

CONJONCTURE SOCIALE ET ECONOMIQUE

2006/2007

SOMMAIRE

1ERE PARTIE : BILAN 2006 ET PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2007

1. Une croissance mondiale toujours soutenue en 2006

- . Encore forte aux Etats-Unis, hésitante au Japon...
- . Croissance toujours tonique dans les pays émergents
- . Nette embellie en Europe

2. la croissance française en 2006

- . Croissance molle...
- . Consommation solide, services dynamiques
- . Commerce extérieur en dégradation
- . Légère reprise de l'investissement
- . La dette publique en débat

3. Un environnement international moins porteur en 2007

- . Des facteurs de ralentissement extra-européens...
- d'autres en Europe...
-et une croissance toujours molle en France...

2EME PARTIE : EMPLOI ET CHOMAGE

INTRODUCTION

1. L'emploi

- . L'évolution de l'emploi en France
 - . Une accélération dans les secteurs marchands
 - . Accélération également dans les secteurs non marchands
 - . Au total, une évolution de l'emploi en 2007 dans la lignée de celle de 2006
- . L'évolution de l'emploi en Europe

2. Le chômage

. De quoi parle-t-on ?

- . Un concept plus complexe qu'il n'y paraît**
- . Différentes définitions et méthodes de mesure du chômage**
- . L'évolution des DEFM**

. Une baisse du chômage certaine en 2006,... mais dont l'ampleur reste incertaine

- . Les chiffres du chômage**
- . L'arithmétique du chômage**
- . L'offre de travail : l'impact des retraites anticipées**

3. Emploi des jeunes et des seniors : vrais et faux problèmes

- . Les taux d'emploi**
- . L'emploi des jeunes**
- . L'emploi des seniors**

4. Durée du travail et emploi

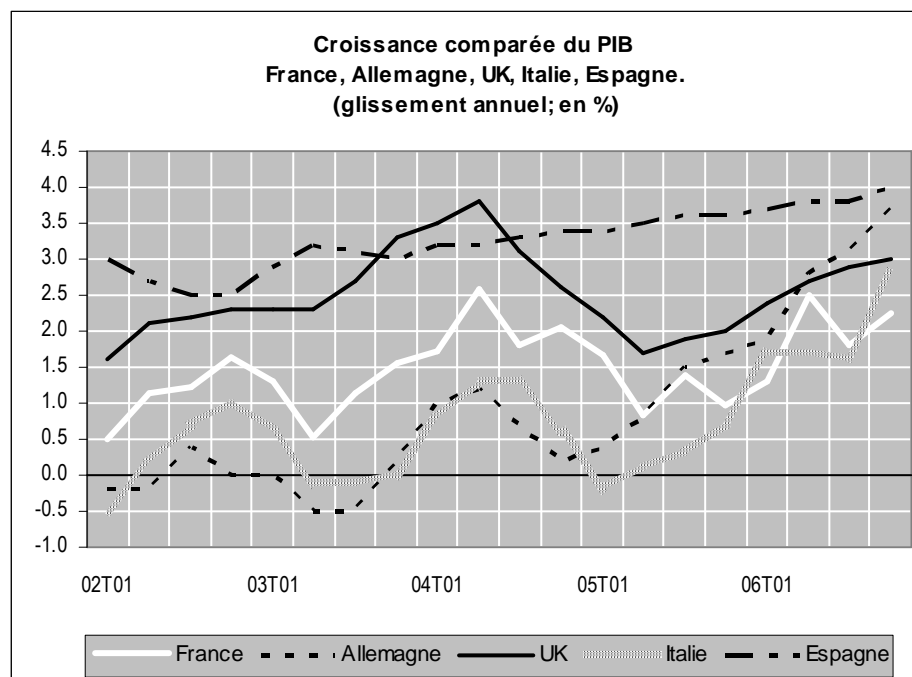
- . La durée du travail en Europe**
- . Durée du travail et chômage**
- . Et travailler plus ?**
- . D'abord les salariés en sous-emploi**
- . Un demande également chez certains salariés à temps complet**
- alors que d'autres souhaiteraient travailler moins**

1^{ERE} PARTIE : BILAN 2006 ET PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2007

La croissance française n'aura été finalement que de 2,1% en 2006, soit le bas de la fourchette envisagée à l'automne dernier. Le rebond escompté au 4^o trimestre, après la stagnation (0%) de l'été, s'est bien produit avec une croissance de 0,6% par rapport au trimestre précédent. Mais cette performance, nettement en deçà de celle prévue, n'a pas permis à l'économie française de faire aussi bien que ses voisins au 4^o trimestre, notamment que l'Allemagne (0,9%) et l'Italie (1,1%).

L'activité en France a bien accéléré au cours de l'année 2006, mais nettement moins que celle de ses voisins. En glissement annuel, la croissance française a atteint 2,3% au dernier trimestre 2006 contre 3,3% pour la zone euro avec notamment, 3% pour l'Italie et la Grande Bretagne et près de 4% pour l'Allemagne et l'Espagne.

Ceux-ci ont mieux profité que la France de la croissance mondiale qui est restée en moyenne soutenue sur 2006 malgré des signes de ralentissement sur la fin d'année.



1. Une croissance mondiale toujours soutenue en 2006

L'activité dans l'ensemble des pays industrialisés a progressé de 3,0% en 2006 en accélération sur 2005 (+2,5%). Du fait d'un maintien de la croissance aux Etats-Unis au Japon et de l'accélération en Europe.

Encore forte aux Etats-Unis, hésitante au Japon...

- Grace à un dernier trimestre meilleur que prévu, la croissance américaine est restée supérieure à 3% en moyenne annuelle (+3,3% en 2006 pour 3,2% en 2005). C'est principalement la consommation des ménages qui a tiré la croissance comme les années précédentes sous le triple effet de :
 - La progression de l'emploi sur un rythme annuel proche de 2% avec un taux de chômage inférieur à 5%,
 - Des gains de pouvoir d'achat tirés par une progression du salaire moyen nominal de 5% (autour de 4% les années précédentes), une baisse des prix de l'énergie et une météo clémente en fin d'année,
 - Un recours accru au crédit gagé sur l'effet de richesse créé par la hausse des prix de l'immobilier (mode de financement typiquement américain).

Cette forte activité américaine s'accompagne de déséquilibres importants qui font planer des incertitudes, toujours démenties jusqu'à présent, sur la pérennité du mouvement. Dans le contexte de forte consommation, les difficultés du secteur manufacturier se traduisent par un déficit commercial toujours très lourd (775 milliards de dollars soit 5,8% du PIB) en dépit de la faible évaluation du dollar.

Mais l'interrogation principale porte sur l'évolution du marché de l'immobilier dont une chute brutale pourrait compromettre la dynamique de la consommation par inversion du mécanisme d'endettement gagé sur la valeur des biens immobiliers possédés par les ménages. Cette inversion créerait une réduction de la demande de crédit et une baisse des possibilités financières des ménages américains. Les informations du début 2007 sont, cependant, contradictoires selon les mois et selon que l'analyse porte sur les seuls crédits risqués ou sur l'ensemble des encours.

- Le Japon tarde à sortir franchement de la situation de déflation de la fin des années 90. Il aura connu une croissance de 2,2% en 2006 (après 1,8% en 2005, 2,6% en 2005 et 0,3% en 2003). Les moteurs de la croissance japonaise sont presque symétriques de ceux des Etats-Unis : faiblesse de la consommation des ménages et fort excédent commercial à partir d'un secteur manufacturier dynamique et puissant.

Le chômage reste modéré à 4,5%, malgré la faiblesse des créations d'emploi, sous l'effet de la contraction de la population active.

En dépit de sa puissance industrielle (ou à cause ...), la situation économique japonaise est délicate. La faiblesse des gains de pouvoir d'achat des salaires empêche l'émergence de véritables relais de croissance interne et laisse l'activité japonaise très tributaire de la croissance mondiale et du taux de change du yen. Ce qui limite d'autant les moyens de réduire un déficit public toujours très élevé (4,5% du PIB) malgré sa réduction d'un point en 2006.

Croissance toujours tonique dans les pays émergents

Elle s'est élevée à 6 à 7% en moyenne dans les nouveaux membres de l'UE et en Russie.

Elle a dépassé 10% en Chine, dans la lignée des années précédentes. Malgré la volonté affichée des autorités chinoises de réduire la « surchauffe économique », c'est plus que jamais l'investissement qui a alimenté la croissance : le taux d'investissement a atteint 45% du PIB (à titre d'exemple, il est de 18% en France). L'autre moteur de la croissance chinoise est son commerce extérieur. L'excédent commercial devrait être proche de 150 milliards de dollars en 2006. Les mesures annoncées en début 2007 devraient permettre de plus orienter l'épargne et l'activité sur les besoins internes qui restent considérables. Même si elle baisse légèrement, la croissance chinoise demeurera forte dans les années à venir, fort probablement supérieure à 8%.

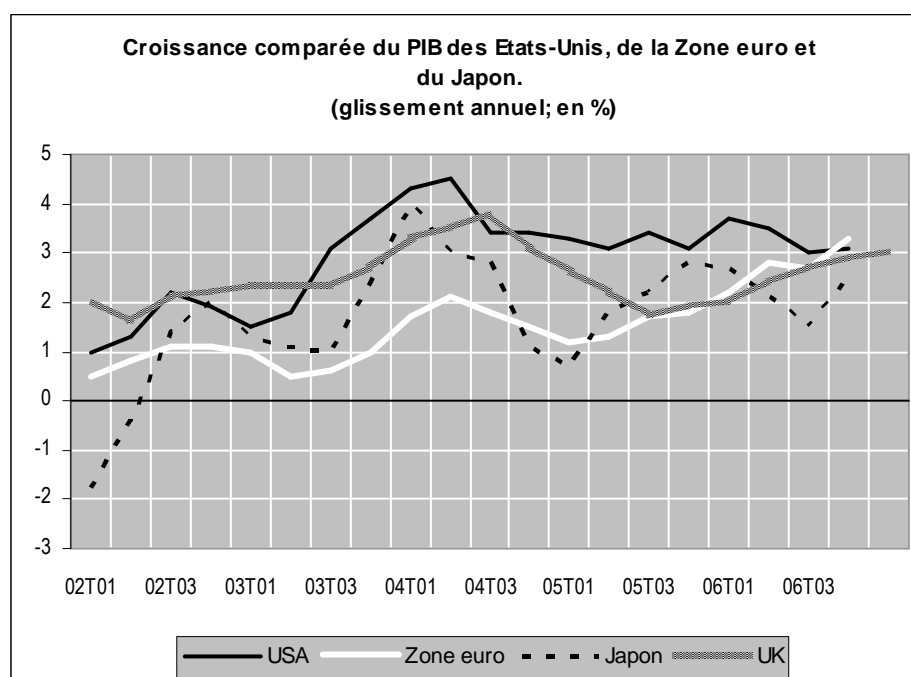
La croissance devrait dépasser 8% en Inde qui développe une économie plus orientée sur les services à forte valeur ajoutée que la Chine. Les services représentent 51% du PIB contre 25% pour l'industrie et 20% pour le secteur agricole. Les moteurs de la croissance y sont plus équilibrés qu'en Chine, principalement la consommation et plus récemment l'investissement productif (+10% en 2006, taux d'investissement de 25%). Le revers de cette croissance est le fort creusement du déficit commercial qui passe de 2,6% du PIB en 2005 à 5,5% en 2006.

L'Amérique latine connaît une phase de développement depuis 4 ans avec cependant des taux de croissance en net retrait par rapport à ceux autres zones émergentes. La croissance moyenne de l'Amérique latine se rapproche de 5% en 2006 (+4,9% selon des estimations provisoires) après une performance de 4,3% en 2005. Ceci recouvre des différences sensibles entre une locomotive mexicaine à 4,6% et une situation moins favorable au Brésil (+2,8% en 2006).

La croissance a également été élevée en Afrique (+6%) avec de très fortes disparités et un point de départ très bas.

Nette embellie en Europe

L'activité en Europe s'est redressée en 2006 où la zone a connu sa croissance la plus forte depuis 2000 (+2,9% pour l'UE à 25 et +2,7% pour la zone Euro), même si elle est restée en deçà de celle des autres principaux pays avec toutefois un profil plus favorable en fin d'année.



L'accélération temporaire de la croissance de la zone Euro en 2006 met en œuvre toutes les composantes : la consommation des ménages qui passe de +1,4% en 2005 à +1,9%, l'investissement (+5,0%), la consommation publique (+2,1%) et le commerce extérieur qui passe d'une contribution négative de -0,3 point de PIB en 2005 à +0,1 point de PIB. En moyenne sur les 5 dernières années, le commerce extérieur a pénalisé légèrement la croissance aussi bien dans l'ensemble de l'UE que dans la zone Euro (-0,1 point de PIB par an). Les situations sont très contrastées par pays (voir plus loin les éléments de comparaison entre la France et l'Allemagne).

Les créations d'emploi ont accéléré dans la zone Euro en 2006 (+1,4% après 0,9% en 2005). Le taux de chômage (en données harmonisées corrigées des variations saisonnières) a baissé de 0,9 point sur l'année. Il s'établit à 7,5% en décembre 2006 contre 8,4% en fin 2005. Selon les estimations d'Eurostat, 11,1 millions de personnes étaient au chômage dans la zone Euro (16,6 millions dans l'ensemble de l'UE 25). Les taux les plus faibles ont été enregistrés au Danemark (3,2%), aux Pays-Bas (3,6%) et en Irlande (4,4%). Les taux les plus élevés se trouvent en Pologne (12,8%), en Grèce (8,7%) et en Espagne et en France (8,5%). A noter que le chiffre français fait l'objet de controverses entre les différentes sources internes d'information.

L'embellie économique touche pratiquement tous les pays avec un poids particulier de l'Allemagne.

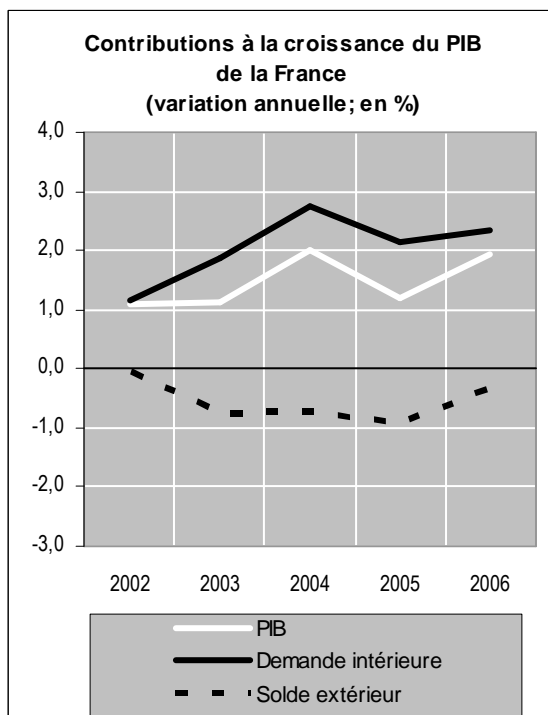
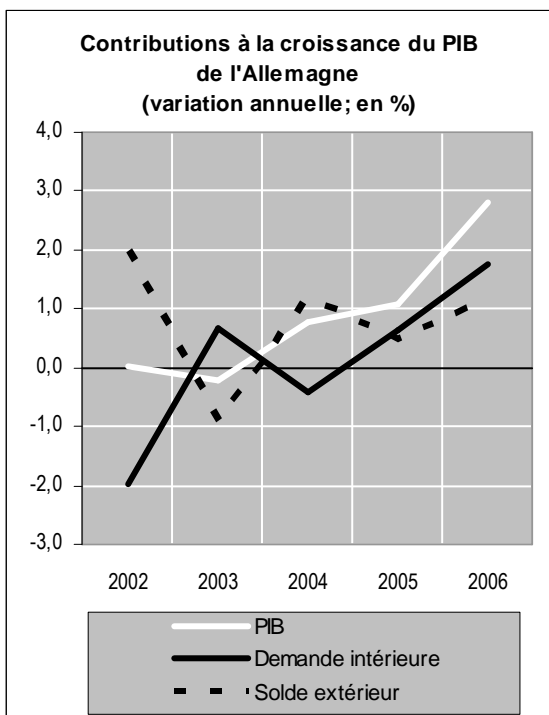
Croissance du PIB (en %)

	2004	2005	2006
Zone euro	2,0	1,4	2,7
Allemagne	1,2	0,9	2,7
Espagne	3,2	3,5	3,9
France	2,3	1,2	2,2
Italie	1,2	0,1	1,9
Pays-Bas	2,0	1,5	2,9
UK	3,3	1,9	2,7

Pour la première fois depuis 2001, la croissance allemande a été soutenue par une reprise de la demande intérieure, principalement des investissements (+6,3%) et plus timidement de la consommation (+1,2%). Une interrogation demeure sur la poursuite de la consommation en Allemagne. La plupart des observateurs attribuent la forte poussée de consommation de la fin d'année à des achats anticipés avant la hausse de 3 points de la TVA à compter du 1^{er} janvier 2007. Cette opinion est confortée par la progression des salaires toujours faible en 2006. On peut toutefois s'attendre à un desserrement de l'austérité salariale (voir le démarrage des négociations salariales avec des revendications de revalorisation de 7% dans la métallurgie) et le début d'année montre un étalement, pour le moins, de la répercussion de la hausse de la TVA qui ne devrait pas trop amputer le pouvoir d'achat des ménages.

Les créations d'emploi en Allemagne ont affiché une hausse de 1,2% sur un an. En s'établissant à 7,9% en décembre 2006 (en données harmonisées au niveau européen), le taux de chômage a diminué de 1,4 points entre fin 2005 et fin 2006.

Le moteur principal de la croissance en Allemagne reste, néanmoins, le commerce extérieur avec un excédent de 160 milliards d'euros sur les 3 dernières années. La différence de régime est nette avec la France dont la consommation reste le moteur prépondérant.



2. La croissance française en 2006

Croissance molle...

- En moyenne annuelle, le PIB a progressé de 2,1% :

Croissance et composantes du PIB en 2006

	Croissance annuelle en %			Contribution à la croissance (*)		
	2004	2005	2006	2004	2005	2006
Consommation des ménages	2,3	2,2	2,8	1,3	1,2	1,5
Consommation des APU	2,3	0,9	1,7	0,5	0,2	0,4
FBCF	3,0	3,7	3,7	0,6	0,7	0,7
<i>Dont Entreprises</i>		3,8	4,2	0,4	0,4	0,5
<i>Dont Ménages</i>		4,1	2,6	0,2	0,2	0,3
Solde extérieur*				-0,6	-0,9	-0,5
<i>Dont exportations</i>	3,9	3,3	6,2			
<i>Dont importations</i>	6,6	6,4	7,1			
Variations des stocks*				0,6	0,0	-0,1
PIB	2,3	1,2	2,0	2,3	1,2	2,1

Source : INSEE, comptes annuels, comptes trimestriels pour 2006

(*) La contribution d'une composante à la croissance du PIB est la part que sa propre croissance apporte à la croissance globale. Elle est égale au produit de sa propre croissance par son poids dans le PIB. Par exemple, la consommation des ménages représente 54% du PIB. Sa contribution en 2006 est de $2,8\% \times 0,54 = 1,5\%$.

L'examen des composantes du PIB confirme le décalage entre, d'un côté, une consommation solide et des services dynamiques et, de l'autre, un secteur manufacturier qui n'arrive pas à profiter de cette consommation.

Consommation solide, services dynamiques

- La bonne tenue de la consommation, qui contraste avec le pessimisme des enquêtes de confiance, peut être reliée:
 - Aux créations d'emploi. L'emploi salarié dans le secteur privé a augmenté de 1,1% avec 192 000 emplois supplémentaires en décembre 2006 par rapport à décembre 2005. Il en résulte un recul du chômage en 2006 dont l'ampleur fait l'objet de controverses^(*) mais dont le sens paraît certain.

(*) Les divergences portent sur les chiffres du chômage au sens du BIT. Celui-ci est estimé annuellement à partir de l'enquête Emploi de l'INSEE dont les chiffres sortent en mars. Dans l'intervalle, le nombre de chômeurs BIT est estimé (mensuellement ou trimestriellement) en appliquant aux chiffres des demandeurs d'emploi recensés par l'ANPE des coefficients de passage statistiques estimés sur les périodes antérieures. Chaque année, ces chiffres provisoires sont recalés sur la nouvelle enquête Emploi. Pour l'enquête de 2006, le recalage a porté sur 0,1 point (soit l'épaisseur du trait statistique). Pour l'enquête de 2007, l'ampleur du décalage (0,7 à 0,8 point) a amené l'INSEE à revoir son enquête et différer la publication officielle de ses chiffres. Le chômage en fin 2006 pourrait ainsi varier de 8,5% à 9,3% brouillant toute la lisibilité des discours officiels d'autosatisfaction sur les avancées dans la bataille de l'emploi.

- Aux revenus. Le salaire moyen de base (SMB) aurait augmenté de 2,8%, comme en 2005, et le salaire moyen par tête (SMPT), qui intègre les heures supplémentaires et les primes, de 3,2% dans le secteur marchand. Le regain d'activité a également entraîné une progression des revenus des entrepreneurs individuels et des revenus du patrimoine. A l'inverse, les gains de pouvoir d'achat ont été nuls dans les administrations publiques. Au total le revenu disponible brut par ménage a augmenté de 2,5% ce qui, joint à une progression annuelle moyenne du nombre de ménages de 1,3%, conduit à une hausse du revenu disponible brut de l'ensemble des ménages de 3,8%
- Au repli de l'inflation au second semestre. Ceci conduit à une évolution des prix de 1,7% en moyenne sur 2006 qui entraîne un gain de pouvoir d'achat de 1,5% en 2006 pour les salaires et de 2,0% pour l'ensemble des revenus des ménages.

Commerce extérieur en dégradation

- Les difficultés du secteur manufacturier peuvent se lire dans l'évolution du commerce extérieur. En cumulé sur les 3 dernières années, le commerce extérieur a pénalisé la croissance de 2 points. La zone euro dans son ensemble n'a pas su profiter de la croissance mondiale, en premier du fait de la politique d'euro fort menée par la BCE. Cette contrainte globale sur les exportations de la zone a accentué la concurrence entre les pays européens dans la recherche de parts de marché. La France amélioré sa compétitivité coûts par rapport à ses principaux partenaires européens hormis l'Allemagne. Mais ceci n'est pas suffisant comme le montre la comparaison avec le voisin allemand par rapport auquel l'économie française souffrirait de:
 - sa structure géographique des exportations plus orientée sur une zone euro peu dynamique. Cette raison, souvent mise en avant, ne semble cependant expliquer qu'une part mineure de l'écart.
 - sa spécialisation moins adaptée à la structure de la demande mondiale. Là encore ce point fait l'objet d'analyses divergentes, le problème paraissant à certains résider moins dans la spécialisation que dans la faiblesse relative de la réactivité française aux variations (quantitatives et qualitatives) de la demande mondiale.
 - la politique allemande très vigoureuse de compétitivité par les coûts au détriment de son marché intérieur qui pénalise doublement la France (concurrence et contraction d'un débouché représentant 15% de ses exportations),
 - un comportement à l'exportation plus conservatif des entreprises en raison d'un manque d'entreprises moyennes ayant une meilleure capacité vue leur taille à exporter dans des zones diversifiées et éloignées.

Légère reprise de l'investissement

- La croissance de l'investissement productif de 4% en moyenne par an sur les 3 dernières années semble satisfaire la plupart des analystes (voir par exemple, le chapitre consacré à ce sujet dans la note de conjoncture de l'INSEE). Il permet une remontée du taux d'investissement des entreprises (dépenses d'investissement matériel rapportées à la valeur ajoutée) à 18,5% en fin d'année contre 17% en 2003. On est cependant loin des taux d'investissement (22 à 24%) des années de forte croissance. Ceci entraîne une insuffisance des capacités de production dont on retrouve la marque dans la poussée des goulots d'étranglement dès que la croissance se redresse (comme en 2000 ou plus faiblement en 2006) et dans la faiblesse relative du commerce extérieur dans un contexte de consommation interne encore dynamique. Avec le rythme actuel, le retour à des taux d'investissement supérieur à 20% demanderait entre 5 et 10 ans. Réduire vigoureusement ces délais nécessite un comportement plus dynamique des entreprises, avec sans doute des prises de risque supérieures, et pose la question de la (ou de son absence) politique industrielle au niveau français et européen.

La dette publique en débat

- Le déficit public devrait se réduire à 2,7% du PIB (au sens de Maastricht) après être déjà descendu en dessous de la barre des 3% en 2005. La dette publique devrait représenter 66,5% du PIB comme en fin 2005. Le débat public s'est emparé de cette question, la dette devenant pour des raisons diverses « insoutenable » pour les principaux candidats à l'élection présidentielle dans une vision manichéenne du problème.
 - La dette française^(*) était relativement faible jusqu'en 1980 où elle atteint 20% du PIB nettement en dessous des autres pays industrialisés (30% en moyenne dans les pays de l'actuelle zone Euro, 45% aux Etats-Unis). Elle a depuis fortement augmenté et tout en restant (chiffres 2005) inférieure à la moyenne de la zone Euro (72%), au niveau des Etats-Unis (65%) et nettement inférieure au Japon (170%). Le concept retenu est celui de la dette brute. La dette nette, dette brute moins avoirs financiers de l'Etat, est de 44% du PIB en France, nettement en dessous de la moyenne de la zone Euro (58%) et légèrement plus faible que la moyenne de l'OCDE et de celle des Etats-Unis (47%). Il n'y a donc pas d'exception française. Et si on compare cette dette à l'ensemble des actifs physiques français, on arrive à la conclusion que chaque nouveau né français est riche en moyenne de 166 000 euros à sa naissance. Ce qui infirme totalement le discours sur la dette léguée aux générations futures. Il y a deux grandes façons de considérer la dette publique.
 - La première, l'Etat dépensier, dans laquelle s'inscrivent la majorité des analystes et des politiques, est de la voir comme une conséquence d'un comportement « naturellement » dépensier et démagogique des puissances publiques. Le déficit public serait dans cette optique intrinsèquement toujours trop élevé et source de déséquilibres macroéconomiques. Il pèserait sur les taux, nuirait à l'accumulation du capital, favoriserait l'inflation. Ceci ne paraît pas conforme à ce qu'on peut observer suite au gonflement des déficits aux Etats-Unis, au Japon ou en Europe.
 - Dans la deuxième, l'Etat régulateur, les déficits sont la conséquence et non la cause de la situation macroéconomique. Dans une situation déprimée où la demande privée est insuffisante pour maintenir le plein emploi et où le levier monétaire (baisse des taux d'intérêt) est impossible à actionner ou inopérant, la puissance publique doit accepter un certain déficit budgétaire pour soutenir l'activité. Les agents économiques refusant de s'endetter, notamment les entreprises, la dette publique n'est qu'un moyen de rendre l'économie plus liquide. L'Etat « stabilise l'économie en fournissant la dette publique désirée » ; la dette publique a pour contrepartie des actifs financiers détenus par les autres agents, en particulier les ménages pour répondre à leurs besoins d'épargne sûre à long terme. Dans cette optique, la dette publique est la conséquence du refus d'endettement des entreprises et notamment de leur insuffisance d'investissement dans un objectif de maintien à court terme de leurs résultats financiers. La réduction de la dette publique nécessite alors une reprise de l'investissement des entreprises financée par l'endettement qui prépare la croissance future et/ou une baisse de l'épargne nette des ménages permise par la réduction de l'incertitude sur l'avenir (notamment par l'augmentation de l'activité et la baisse du chômage).
 - Enfin, un dernier argument est avancé par ceux qui dénoncent le coût de la dette (les charges d'intérêt qui ont représenté 45 milliards d'euros en 2006, soit le 2^o poste de dépenses budgétaires) comme un transfert anti-redistributif parce que les intérêts sont versés in fine aux ménages les plus riches. La question se pose d'autant plus en France que les mesures fiscales récentes sur le revenu et les patrimoines ont accentué le rendement financier de tels actifs pour ceux qui les possèdent. Mais ceci renvoie plus aux arbitrages budgétaires du gouvernement favorisant tel ou tel groupe de personnes qu'au principe même de l'existence et du bien fondé éventuel de la dette publique.

^(*) Les éléments qui suivent sont repris d'une analyse de l'OFCE.

- Dans ces conditions faut-il réduire les dépenses publiques ?
 - Il faut d'abord rappeler qu'il y a une demande de dette publique comme le montre la sur couverture de toutes les émissions récentes d'obligations à long terme du gouvernement français.
 - La réduction de la dette suppose celle des dépenses ou l'augmentation des impôts. C'est souvent la première voie qui est proposée au motif d'une moindre utilité ou efficacité des dépenses publiques par rapport à celles du privé , ce qui amène l'OFCE à poser la question de savoir s'il vaut mieux « plus de crèches ou plus d'agences bancaires ». Le discours devient schizophrénique quand dans le même temps (et souvent dans le même rapport) est souligné le manque d'infrastructures de qualité, d'école, de santé, de justice voire de police.
 - La question est complexe et mérite plus que les affirmations idéologiques, schématiques ou insouciantes qu'on peut entendre actuellement. On ne peut certes pas négliger tous les gisements d'économie que pourrait permettre une gestion plus cohérente que l'empilement actuel de certaines mesures parfois incohérentes, pratiquement jamais évaluées, ayant plus d'effets d'aubaine que d'efficacité réelle (voir par exemple la question des aides publiques aux entreprises). Mais ceci ne pourra jamais régler le problème de fond qu'on ne peut aborder qu'à travers une réflexion complète et cohérente sur les objectifs, les moyens possibles et leurs modalités de financement, l'efficacité relative de la dépense publique et de la dépense privée, les relais possibles au niveau des entreprises.

3. Un environnement international moins porteur en 2007

Des facteurs de ralentissement extra-européens...

- Une inflexion de tendance est à l'œuvre dans l'économie mondiale après 4 années de forte croissance :
 - L'économie américaine est en bute aux difficultés de son marché immobilier qui devrait provoquer un ralentissement dont l'ampleur reste largement incertaine. Le risque est moins un effondrement du système bancaire (malgré déjà des défaillances de banques spécialisées dans les prêts à risque) que la répercussion en cascade d'une chute des prix de l'immobilier sur la consommation des ménages,
 - Les politiques monétaires devraient se resserrer, notamment au Japon avec un risque d'ajustement à la baisse des investissements déjà moins dynamique du fait du ralentissement du commerce mondial,
 - Le ralentissement des investissements devrait également toucher les autres pays asiatiques avec un mouvement plus marqué en Chine si des mesures de freinage de l'activité industrielle sont effectivement mises en œuvre

...d'autres en Europe...

- Des facteurs supplémentaires touchent les économies européennes et particulièrement la zone Euro :
 - L'appréciation probable de la parité euro-dollar,
 - Le relèvement des taux d'intérêt de la BCE hantée par une hypothétique reprise de l'inflation,

- Les ajustements budgétaires, notamment italiens, pour réduire les déficits publics aux limites fixées par les critères de convergence,
- Le relèvement de 3 points de la TVA allemande qui devrait peser sur la consommation, même si les premiers mois de 2007 montrent une plus faible répercussion dans les prix que prévu,
- Avec un élément favorable au niveau du prix des matières premières et du pétrole dont la stabilisation escomptée devrait contribuer au ralentissement de l'inflation et donner du pouvoir d'achat dans l'ensemble des zones.
- Tous ces éléments devraient se traduire par un ralentissement de la croissance de la zone Euro, sans doute autour de 2% en 2007. Sur l'ensemble de la zone l'activité continuerait à reposer sur la demande intérieure avec un affaiblissement parallèle de ses 2 composantes principales ; la consommation des ménages et l'investissement des entreprises. Le ralentissement des exportations devrait être compensé par des importations moins dynamiques et moins coûteuses avec la stabilisation des prix de l'énergie.

...et une croissance toujours molle en France...

- La France devrait retrouver une croissance dans la moyenne européenne alors qu'elle était nettement en dessous les 2 dernières années. Mais ce constat positif doit être tout de suite tempéré car ce retour dans la moyenne ne viendra que d'une meilleure résistance que celle de ses voisins au ralentissement prévu. La croissance devrait se maintenir au niveau de 2006, soit environ 2%.

Le rythme des exportations devrait se réduire, suivant en cela la demande mondiale adressée à la France. Les importations devraient se maintenir à un niveau élevé (forte demande interne) entraînant de nouveau le commerce extérieur dans une contribution négative de l'ordre de celle des années précédentes.

Le contexte ne devrait pas être favorable à l'investissement des entreprises dont le rythme devrait également se tasser en dépit des possibilités financières ouvertes par le bon niveau de résultat.

La croissance devrait continuer à s'appuyer sur une consommation des ménages solide. Le repli de l'inflation devrait jouer un rôle majeur dans l'évolution du pouvoir d'achat ; les prix devraient progresser à un rythme proche de 1% contre 1,7% en 2006. La poursuite de l'amélioration de l'emploi sur un rythme proche de 2006 contribuera également à la dynamique de la consommation. Les créations d'emploi devraient continuer sur la lancée de 2006 avec un affaiblissement dans le secteur de la construction que laisse présager la baisse des mises en chantier du dernier trimestre 2006. Le taux de chômage devrait poursuivre sa décrue, sans que les incertitudes sur son chiffre actuel permettent d'en avancer un niveau probable en fin 2007.

Ces perspectives tiennent compte des mesures actuellement décidées, notamment dans la loi de finance initiale. Elles pourraient être altérées par les mesures annoncées par les différents candidats à l'élection présidentielle mais à la marge seulement en 2007 compte tenu des délais de mise en œuvre éventuelle. Les principaux aléas concernent l'environnement international et notamment la façon dont va se régler la situation du marché immobilier et du déficit commercial aux Etats-Unis. S'y ajoutent les fluctuations du dollar et de l'euro et les incertitudes pétrolières. Interrogations récurrentes en matière de perspectives économiques.



2EME PARTIE : EMPLOI ET CHOMAGE

INTRODUCTION

Cette deuxième partie de la note de conjoncture économique et sociale fait le point sur plusieurs questions qui sont au cœur de débats et de controverses actuelles, comme on a pu le constater lors de la campagne présidentielle. Il s'agit de l'emploi et de son évolution, du chômage et de sa mesure, des entrées (insertion et taux d'emploi des jeunes) et des sorties de vie active (emploi et chômage des seniors), de la durée du travail. Ce sont ces points qui sont abordés tour à tour.

Tout d'abord la controverse sur le niveau du chômage et sa mesure ne doit pas masquer l'observation commune à toutes les approches : le taux de chômage a baissé en 2006. Cette baisse est principalement attribuable aux créations d'emplois de l'année : 252 000.

Sur une période plus longue, l'économie française a été créatrice nette d'emplois en assez grand nombre (+ 12,5 % de 1995 à 2006). Ce taux place la France nettement au dessus des économies britannique, allemande, danoise ou suédoise. En revanche elle reste très en deçà des économies italienne, finlandaise, néerlandaise, espagnole ou irlandaise. Les comparaisons usuelles avec ces divers pays et les jugements parfois péremptaires qui les accompagnent doivent donc être au moins nuancés en intégrant l'ensemble des données caractéristiques de l'emploi et du chômage.

Pourquoi la France demeure-t-elle néanmoins durablement le pays où le taux de chômage est le plus élevé parmi les quinze États membres de l'ex-UE ? La poursuite de l'augmentation de sa population active, plus élevée que celle des pays comparables, est un des facteurs qui explique cette piètre performance.

Il est bien connu que le taux d'emploi global en France est un des plus faibles d'Europe. On sait aussi que cette faiblesse tient en grande partie au très bas taux d'emploi des jeunes et des seniors.

Les écarts entre les taux d'emploi des jeunes en Europe résultent, pour une part qui peut être importante, de l'approche statistique de la situation économique des jeunes (emploi ou formation notamment). De ce fait la comparaison brute des taux de chômage de ces classes d'âge (15-24 ans) est à manier avec beaucoup de prudence. L'introduction d'autres indicateurs peut modifier sensiblement les appréciations : on le verra dans cette partie. Le problème le plus inquiétant est celui de l'emploi des jeunes sans qualification, comme l'attestent les données mobilisées.

Le faible taux d'emploi des seniors révèle en revanche une spécialité bien française, celle de traiter les travailleurs âgés de 55 à 64 ans comme variable d'ajustement des politiques d'emploi.

Depuis l'introduction des 35 heures la France est le pays où la durée annuelle moyenne du travail est la plus faible pour les salariés à temps complet. Ce fait est bien connu. Ce qui est moins connu, c'est que si l'on considère l'ensemble des salariés (temps complet et temps partiel) la durée effective du travail en France n'est ni élevée ni faible, mais dans la moyenne européenne : le recours au temps partiel en France est en effet inférieur à ce qu'il est dans la moyenne des pays d'Europe, tandis que la durée hebdomadaire moyenne du temps partiel est une des plus élevées. Il n'existe pas en outre de corrélation repérée entre durée du travail et taux de chômage.

L'évolution de l'emploi en France

En 2006, l'emploi dans l'ensemble de l'économie française a augmenté de 252 000. Cette augmentation vient à la fois des secteurs marchands et des secteurs non marchands où l'emploi aidé a progressé.

Evolution de l'emploi 2002-2006

	Effectifs en milliers					Variation 2006/2005	
	2002	2003	2004	2005	2006	en milliers	en %
Salariés secteurs marchands (1)	15 454	15 412	15 442	15 531	15 691	160	1.0
Industrie	4 063	3 960	3 868	3 782	3 716	-66	-1.7
Construction	1 265	1 279	1 304	1 351	1 406	55	4.1
Tertiaire marchand	10 137	10 173	10 270	10 398	10 569	170	1.6
Commerce	2 989	3 009	3 014	3 026	3 047	21	0.7
Transports	1 069	1 068	1 067	1 066	1 074	8	0.7
Activités fin. et immob.	981	982	994	1 007	1 021	14	1.4
Services aux entreprises	3 201	3 185	3 231	3 298	3 375	77	2.3
<i>dont intérim</i>	560	567	581	602	617	15	2.5
Services aux particuliers	1 898	1 929	1 963	2 001	2 052	51	2.5
Salariés sect. non marchands (2)	1 902	1 928	1 967	1 995	2 027	32	1.6
Educ, santé, act soc (hors emploi public)	1 388	1 423	1 468	1 502	1 536	34	2.3
Administration (hors emploi public)	514	504	499	494	491	-3	-0.5
Total salariés sect. concurr. (3) = (1)+(2)	17 356	17 340	17 409	17 526	17 718	192	1.1
Salariés agriculture (4)	340	345	347	338	330*	-8	-2.5
Salariés des fonctions publiques (5)	4 821	4 778	4 777	4 800	4 850*	50	1.0
Total salariés (3)+(4)+(5)	22 517	22 462	22 532	22 665	22 898*	233	1.0
Non salariés	2 145	2 143	2 180	2 206	2 225*	19	0.9
Emploi total	24 662	24 605	24 712	24 871	25 123	252	1.0

Source : INSEE, calculs ALPHA Etudes pour les emplois publics

* estimation ALPHA Etudes

Une accélération dans les secteurs marchands

Après le trou de 2003, les créations d'emploi dans les secteurs marchands ont repris en accélérant (+30 000 en 2004, +89 000 en 2005 et +160 000 en 2006). On reste encore loin des progressions de la fin des années 90 et du début des années 2000 (+320 000 en moyenne par an de 1997 à 2002), mais la tendance au redressement est nette.

Cette accélération vient :

- D'un léger ralentissement des pertes d'emploi dans l'industrie (-65 000, contre -86 000 en 2005 et -92 000 en 2004). Les pertes d'emploi restent les plus élevées dans l'industrie manufacturière où elles atteignent encore :

-1,9% en 2006 (après -2,5% en 2004 et 2005). Les secteurs des biens de consommation, surtout équipements du foyer (-4,3%) et textile-habillement-cuir (-6%) sont les plus touchés ainsi que l'automobile (-3,6%). Ces secteurs concentrent 47% des pertes d'emploi de l'industrie manufacturière alors qu'ils ne comptent que 21% des emplois. La mauvaise performance de ces secteurs contraste avec la bonne tenue de la consommation des ménages et concrétise dans le domaine social les difficultés de l'industrie française.

- D'un secteur de la construction toujours dynamique. Avec une hausse de 55 000 emplois (+4,1%), il s'agit de la plus forte progression en nombre de ce secteur (le record précédent était de +50 000 en 2000) et de la deuxième en pourcentage après 2000 (+4,3%).

- Du tertiaire marchand en augmentation de 170 000 emplois :

- pour une part due à l'intérim dont la progression se tasse un peu par rapport à 2005 (+15 000 emplois et +2,5% contre +21 000 et +3,7% en 2005) mais qui reste élevée comme dans toutes les périodes de reprise de l'activité économique. Le recours à l'intérim a été important dans la construction (taux de recours : 8,2 %) mais aussi dans les secteurs industriels qui connaissent des pertes d'emploi comme les équipements domestiques (7,2%), l'industrie textile (4,5%) et l'automobile (10,5 %).
- Des services marchands hors intérim (+119 000 emplois) portés par le dynamisme des activités de conseil et d'assistance (+43 000 et +3,6%), des services personnels et domestiques (+28 000 et +3,5%), de l'hôtellerie et de la restauration (+22 000 et +2,7%) et des services opérationnels aux entreprises (+21 000 et +2,8%).
- Des autres activités, principalement le commerce (+21 000 emplois) qui reste cependant sur un rythme nettement plus faible que le reste du tertiaire même dans le commerce de détail (+19 000 et +1,2%).

Selon les prévisions de l'INSEE les créations d'emploi, devraient rester bien orientées en 2007 en dépit de la croissance molle que l'institut prévoit (+2,0%) et avec un profil similaire à celui de 2006 :

- Une poursuite à un rythme légèrement ralenti des pertes d'emploi dans l'industrie (- 50 000 à - 60 000 : -9 400 constatés au premier trimestre),
- un fléchissement des créations d'emploi dans la construction au premier semestre qui devrait se traduire par 20 000 à 25 000 emplois (+11 300 estimés au premier trimestre), avec un risque de tassement des créations d'emploi au second semestre.
- Un maintien du dynamisme du secteur tertiaire marchand avec 100 à 120 000 créations d'emploi au premier semestre (déjà 92 000 créés au premier trimestre !) qui devraient porter l'évolution de l'emploi dans ce secteur à un rythme plutôt supérieur à celui de 2006.

Accélération également dans les secteurs non marchands

Le nombre de salariés des secteurs non marchands (privés et publics) a augmenté de 82 000 en 2006, soit +1,2%.

- La dynamique principale vient des services privés de santé et d'action sociale avec 30 000 créations d'emplois et +2,4%. On retrouve là la montée des besoins de services à la personne largement prise en charge par le secteur associatif mais qui se traduit par la création d'emplois très morcelés, à temps très partiel et faiblement rémunérés.
- Les données sur les emplois publics, que nous avons reconstituées par soustraction, montrent également une contribution de la puissance publique de +50 000 à la création d'emplois. Ces chiffres sont cependant à prendre avec précaution dans la mesure où ils ne résultent pas d'une approche directe, l'INSEE ne publiant pas de chiffres sur l'ensemble des fonctions publiques.
- L'emploi aidé a contribué positivement à l'évolution de l'emploi dans les secteurs non marchand contrairement aux années précédentes :
 - l'arrêt des dispositifs « Emploi-Solidarité » et « Emploi-jeunes » avait pénalisé de façon significative l'emploi dans ces secteurs. L'impact de l'arrêt de ces dispositifs a été évalué par l'INSEE à -102 000 en 2003, -94 000 en 2004, -156 000 en 2005 et -85 000 en 2006.
 - Depuis 2005 et la mise en œuvre du plan BORLOO, la montée en puissance des nouveaux dispositifs (Contrat d'accompagnement dans l'emploi-CAE et Contrat d'avenir) a permis d'inverser la tendance, ramenant la perte nette à -22 000 en 2005 et permettant une contribution positive de +20 000 emplois en 2006.
 - Pour 2007, l'arrivée à maturité des dispositifs nouveaux et la fin de l'épuisement des dispositifs anciens devrait se traduire par une contribution légèrement négative sur l'emploi de ces secteurs.
- En 2007, l'emploi non marchand, hors emploi aidé, devrait rester dynamique avec des créations d'emplois cependant en retrait par rapport à 2006.

Au total, une évolution de l'emploi en 2007 dans la lignée de celle de 2006

L'INSEE prévoit au total une évolution de l'emploi en 2007 qui reprendrait les grandes lignes de 2006, en léger tassement cependant surtout par rapport aux progressions du second semestre 2006. La prévision pour le premier semestre 2007 est de +112 000 emplois à comparer aux créations totales de 2006 de 252 000 emplois. Les résultats du premier trimestre 2007 incitent toutefois à corriger ces chiffres à la hausse.

L'évolution de l'emploi en Europe

Le niveau du chômage en France comparé à celui de ses voisins européens amène à s'interroger sur une éventuelle insuffisance des créations d'emploi. S'il est vrai que, dans l'absolu l'économie française, n'a pas créé suffisamment d'emplois pour sortir du chômage durable, il n'est pas moins vrai que, en comparaison avec les autres pays d'Europe, le taux de création d'emplois ne situe pas la France hors des performances des pays semblables.

L'emploi en Europe de 1995 à 2006

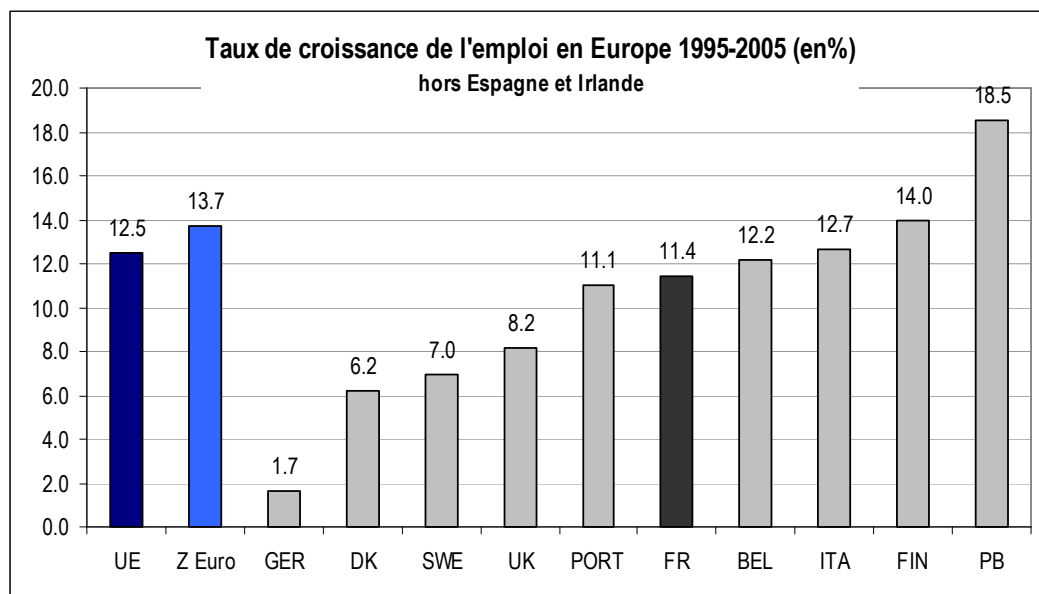
	Emplois en milliers		2006/1995 en %	
	1995	2006	Total	Var ann moy
UE 15	149 326	171 010	14.5	1.37
Zone Euro	112 784	135 438	20.1	1.85
Allemagne	35 758	37 190	4	0.39
Danemark	2 591	2 805	8.3	0.8
Suède	4 064	4 429	9	0.87
Royaume-Uni	26 056	28 337	8.8	0.84
Portugal	4 613	5 160	11.8	1.13
France	22 017	24 770	12.5	1.18
Belgique	3 775	4 264	13	1.23
Italie	20 026	22 988	14.8	1.39
Finlande	2 107	2 444	15.9	1.49
Pays Bas	6 845	8 261	20.7	1.9
Espagne	12 512	19 748	57.8	4.67
Irlande	1 275	2 039	59.9	4.8

Source : Eurostat

Sur les dix années passées en revue, l'emploi en Europe a augmenté de 12,5% dans l'ensemble de l'UE à 15 et de 13,7% dans la Zone Euro (hors Slovénie). La France, avec 11,4%, est en léger retrait.

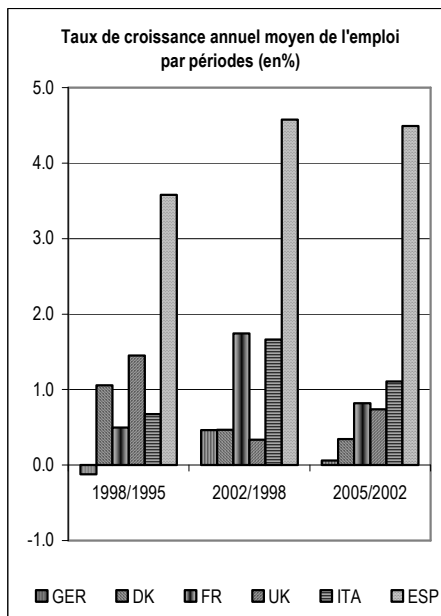
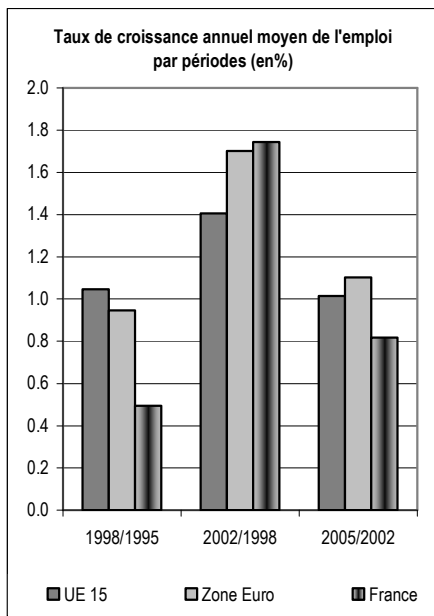
La performance européenne est due pour une bonne part aux évolutions très fortes qu'ont connues l'Espagne et l'Irlande (plus de 50% de progression sur les 10 années). En neutralisant l'emploi dans ces deux pays, qui relèvent de dynamiques de rattrapage très spécifiques, la France se retrouve dans la moyenne européenne.

Numériquement, la dynamique des créations d'emplois est plus forte dans les grands pays du Sud de l'Europe Espagne, Italie, France que dans ceux du Nord (Allemagne, Royaume Uni).



Si on regarde plus en détail, on voit que le profil d'évolution de l'emploi en France et dans la plupart des pays européens dessine 3 sous-périodes assez différentes (hors Espagne et Irlande qui connaissent quelques fluctuations mais autour de rythmes toujours très élevés) :

- 1995-1998 : faible croissance : la France fait moins bien que ses principaux partenaires,
- 1998-2002 : reprise de la croissance en Europe et RTT en France, la France passe au dessus de la moyenne,
- 2002-2005 : trou de croissance en 2003, les créations d'emplois françaises redeviennent inférieures à celles de ses principaux voisins ;



Contrairement aux années 1998-2002, à l'occasion du rebond général de croissance européen de 2006, la France a fait dans l'ensemble moins bien en matière d'emploi que ses principaux partenaires.

L'analyse des créations d'emplois en Europe permet de relativiser les comparaisons de performance faites sur le seul taux de chômage.

Créations d'emploi et baisse du taux de chômage entre 1995 et 2006

	Taux de chômage			Var emploi 2006-1995 en %	Var population active 2006- 1995 en %
	1995	2006	Baisse 2006-1995		
UE 15	10.0	7.4	2.6	14.5	11.2
Zone Euro	10.5	7.9	2.6	20.1	16.6
Allemagne	8.0	8.4	-0.4	4	4.3
Danemark	6.7	3.9	2.8	8.3	5
Suède	8.8	7.0	1.8	9	6.8
Royaume-Uni	8.5	5.3	3.2	8.8	5.3
Portugal	7.3	7.7	-0.4	11.8	12.7
France	11.1	9.4	1.7	12.5	10.5
Belgique	9.7	8.2	1.5	13	11.1
Italie	11.2	6.8	4.4	14.8	9.3
Finlande	15.4	7.7	7.7	15.9	6.4
Pays-Bas	6.6	3.9	2.7	20.7	17.4
Espagne	18.4	8.5	9.9	57.8	39.6
Irlande	12.3	4.4	7.9	59.9	46.8

Source : Eurostat

Ce tableau montre qu'il n'y a pas de corrélation automatique entre taux de création d'emplois et baisse du taux de chômage.

Ainsi l'emploi au Royaume Uni a augmenté de + 8,8 % entre 1995 et 2006, permettant une réduction de 3,2 % du taux de chômage (qui passe de 8,5 % à 5,3 %). Dans le même temps l'économie française a créé nettement plus d'emplois (+ 12,5 %), sans effet marqué sur le taux de chômage qui ne descend que de 1,7 % (de 11,1 à 9,4 % selon les données Eurostat). L'explication est pour partie démographique : la population active française a cru deux fois plus vite qu'en Grande Bretagne (10,5 % contre 5,3 %).

De la même façon le taux de création d'emplois en France au cours de cette période (1995-2006) est nettement plus élevé qu'au Danemark (+ 12,5 % contre 8,3 %). Néanmoins le chômage a diminué plus rapidement dans ce dernier pays (- 2,7 % contre - 1,7 % en France). La raison est la même : la population active a cru beaucoup moins vite au Danemark (+ 5,0 % contre + 10,5 % en France).

Au palmarès des créations d'emplois, ce sont l'Espagne, l'Irlande, la Finlande, les Pays-Bas et l'Italie qui sont à l'honneur, l'Allemagne, le Royaume Uni, le Danemark et la Suède, pays si souvent cités en exemple, qui sont au fond de la classe !

Les différences de performance en matière de chômage tiennent donc aussi disparités d'évolutions démographiques d'un pays à l'autre. Cette approche complémentaire n'est pas superflue pour juger des mérites respectifs des différents « modèles ».

Les chiffres du chômage ne peuvent pas résumer la situation de l'emploi et du fonctionnement du marché du travail dans un pays : ils le peuvent d'autant moins qu'ils reposent sur des conventions spécifiques à chacun d'entre eux.

2. LE CHOMAGE

Enjeu majeur de société, réalité vécue souvent douloureusement par ceux qui y sont contraints, le chômage est pourtant une construction sociale dès qu'il s'agit de le délimiter soit pour arrêter les droits qui y sont attachés, soit plus simplement pour le mesurer. Réalité vécue d'un côté, construction conventionnelle de l'autre, cette double nature du chômage explique qu'il puisse y en avoir plusieurs définitions, plusieurs mesures et des polémiques sur les « vrais chiffres » alors que tout le monde s'accorde sur son existence et la nécessité de le combattre.

De quoi parle-t-on ?

Un concept plus complexe qu'il n'y paraît

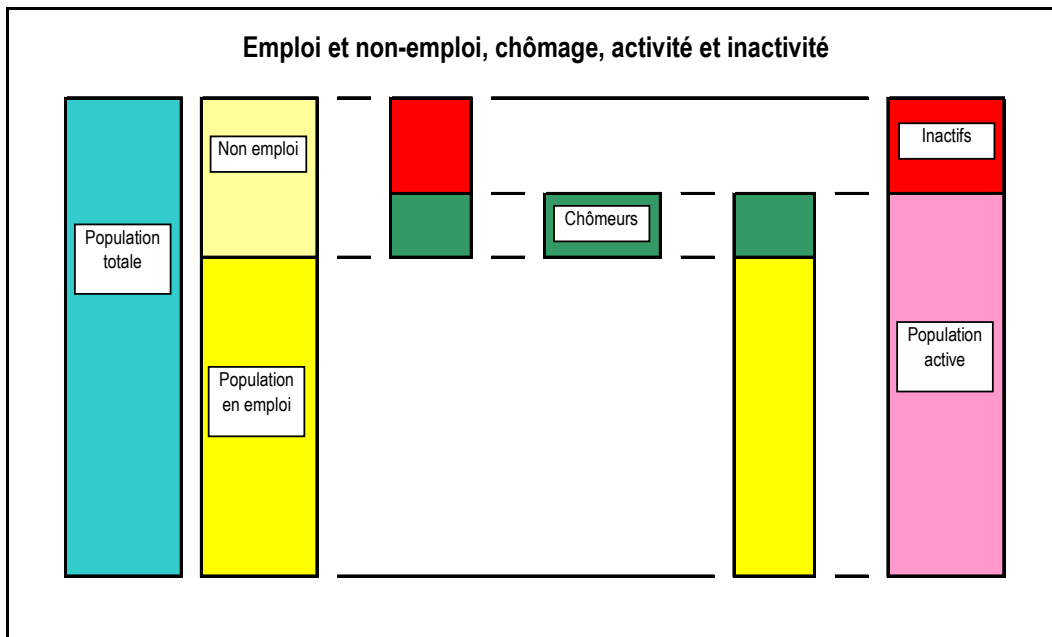
Schématiquement on peut décomposer une population en deux catégories : ceux qui à un moment donné ont un emploi et ceux qui n'en n'ont pas. La distinction paraît simple à faire mais en réalité, dès qu'on s'approche de la limite entre emploi et non-emploi, il convient de clarifier les choses, notamment pour les très faibles durées du travail par exemple inférieures à 5 heures par semaine. En général, ces personnes sont comptées dans l'emploi dès lors qu'il y a perception d'un salaire (avec les droits qui s'y rattachent), alors qu'on peut s'interroger au plan sociologique sur la pertinence de la distinction entre un travail ménager réalisé pour soi et un petit travail effectué à l'extérieur.

Si on sait, dans l'ensemble, faire le partage entre emploi et non-emploi, il devient plus difficile de distinguer le non-emploi « volontaire » du non-emploi « contraint ». Or, conceptuellement, le chômeur est quelqu'un qui n'a pas d'emploi alors qu'il souhaiterait en avoir un. Il relève donc du non-emploi « contraint ». Mais pour être considéré comme chômeur, il ne suffit pas de souhaiter avoir un emploi : il faut le souhaiter suffisamment fort pour en rechercher un activement ; il faut aussi être disponible immédiatement pour l'occuper si on en trouve un, etc...

Les limites entre emploi et non-emploi, entre chômage et inactivité ne s'imposent pas comme des évidences : elles se construisent à travers des conventions et des compromis sociaux. En fin de compte les spécialistes du sujet (et même de plus en plus le grand public), ne parlent pas d'emploi et de non-emploi mais d'actifs et d'inactifs, les actifs étant composés des personnes en emploi et des chômeurs (personnes sans emploi mais en recherchant activement et immédiatement disponibles). Un thésard sans bourse de recherche mais travaillant 60 heures par semaine sera un inactif, alors que la personne qui n'a trouvé que 10 heures de ménages à faire par semaine sera considérée comme active par les statisticiens de l'emploi.

Enfin, il y a toutes les personnes sans emploi, qui souhaiteraient en trouver mais qui sont momentanément découragées par le manque de résultat de leurs recherches antérieures. Ces personnes sont comptabilisées dans les inactifs alors que dès que la situation de l'emploi s'améliorera, elles reprendront leurs recherches si elles jugent avoir plus de chance de trouver. C'est ainsi que 10 créations d'emploi ne se traduisent pas par 10 chômeurs en moins car 2 à 3 personnes précédemment découragées vont se mettre en demande effective d'emploi. C'est ce que les spécialistes appellent le phénomène de flexion de l'emploi qui marche dans les deux sens (moins de baisse du chômage que de créations d'emploi et moins d'augmentation du chômage que de baisse d'emplois toutes choses égales par ailleurs).

Ce qui précède n'a pas pour but de disqualifier les mesures de l'emploi et du chômage, mais d'en montrer tout le côté nécessairement conventionnel et d'inciter à la prudence dans l'analyse de chiffres de manipulation délicate.



Différentes définitions et méthodes de mesure du chômage

Il y a actuellement en France 2 méthodologies, plus complémentaires que concurrentes, de mesure du chômage :

- Celle basée sur la définition du BIT (Bureau International du Travail) qui n'est accessible que par enquête,
- Celle basée sur le comptage exhaustif des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE.

Un chômeur peut ne pas être inscrit à l'ANPE et tous les inscrits à l'ANPE ne sont pas considérés comme chômeurs (en outre environ la moitié seulement est indemnisée, l'indemnisation dépendant d'une autre logique de droits).

- Le chômage au sens du BIT. C'est celui qui est utilisé dans les comparaisons internationales.

Un chômeur au sens du BIT :

- n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, dans la semaine précédent son interrogation,
- est à la recherche effective d'un travail,
- est disponible immédiatement au moment de l'enquête pour occuper un emploi.

Un chômeur BIT n'est pas forcément inscrit à l'ANPE. Mais sont exclus de cette catégorie en particulier tous les demandeurs d'emploi effectuant un stage au moment de l'enquête, fût-il de courte durée, et toutes les personnes ayant pris un petit boulot, même à temps très partiel, en attendant de trouver un emploi correspondant mieux à leurs souhaits et/ou leurs compétences.

C'est donc une définition très restrictive du chômage, mais relativement claire.

La fiabilité de la mesure repose sur une méthode d'enquête rigoureuse et un questionnement des enquêtés assez complexe à administrer. Cette mesure est mise en œuvre en France à travers l'Enquête Emploi de l'INSEE, annuelle jusqu'en 2002 puis en continu (en fait trimestrielle avec renouvellement par sixième de l'échantillon) avec calage annuel postérieur. Une même personne est en principe interrogée 6 trimestres de suite avant de sortir de l'échantillon .

Les valeurs mensuelles de l'année n sont déduites en appliquant aux valeurs mensuelles recalées de l'année n-1 des coefficients d'évolution estimés économétriquement à partir des évolutions de l'année n des DEFM 123 HAR (hors activité réduite) issues des données ANPE –voir plus loin pour la définition des DEFM. Il en résulte une première estimation annuelle (chiffre provisoire de l'année n (calculé en appliquant aux résultats de l'enquête emploi n-1 les données DEFM n) qui est ensuite recalé à partir des résultats directs de l'enquête emploi pour l'année n. L'ampleur de ce recalage est en général faible (0,1 à 0,2 %). Pour l'année 2006 il est beaucoup plus élevé (+ 0,7 points), d'une manière inexpliquée : ce qui explique les interrogations et la controverse actuelle sur « le » chiffre du chômage.

L'ANPE classe les demandeurs d'emploi présents sur ses listes en fin de mois (DEFM) en 8 catégories selon 4 critères :

- Avec ou sans activité,
- Tenus ou non d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi,
- Disponibles immédiatement ou non,
- Recherche de CDI principal ou non.

Les catégories de demandeurs d'emploi de l'ANPE	
Demandeurs travaillant moins de 78 h par mois	
catégorie 1	à la recherche d'un CDI à temps plein
catégorie 2	à la recherche d'un CDI à temps partiel
catégorie 3	à la recherche d'un CDD ou d'intérim
Personnes non immédiatement disponibles	
catégorie 4	formation, maternité, ...
catégorie 5	en emploi mais à la recherche d'un autre emploi
Demandeurs travaillant plus de 78 h par mois	
catégorie 6	à la recherche active d'un CDI à temps plein
catégorie 7	à la recherche active d'un CDI à temps partiel
catégorie 8	à la recherche active d'un CDD

Les demandeurs d'emploi sont comptabilisés toutes les fins de mois (DEFM) et c'est l'évolution des demandeurs de catégories 1,2 et 3 n'ayant pas du tout travaillé dans le mois (DEFM 123 HAR) qui sert à estimer le nombre de chômeurs au sens du BIT.

L'évolution 2003-2006 des DEFM

en milliers	déc-03	déc-04	déc-05	déc-06	dec-06/ dec-05	mars-07	mars-07/ dec-06
DEFM1	2 515	2 513	2 382	2 144	-238	2 037	-106
DEFM2	450	451	438	390	-48	372	-18
DEFM3	286	300	313	281	-32	247	-34
DEFM123	3 251	3 264	3 133	2 815	-318	2 657	-158
<i>DEFM123 HAR</i>	<i>2 781</i>	<i>2 763</i>	<i>2 616</i>	<i>2 305</i>	<i>-311</i>	<i>2 180</i>	<i>-125</i>
DEFM6	428	477	469	448	-22	461	13
DEFM7	79	84	83	75	-8	76	1
DEFM8	94	123	127	97	-30	105	8
DEFM123678	3 851	3 948	3 812	3 434	-378	3 298	-136
DEFM4	161	167	184	183	-1	213	30
DEFM5	109	100	126	187	61	220	33
Total	4 121	4 215	4 122	3 805	-317	3 731	-73

Source : DARES, ANPE

- Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE baisse fortement en 2006 quel que soit l'indicateur retenu, DEFM1 – le plus commenté, DEFM123 (avec ou sans activité réduite) – le plus proche conceptuellement du BIT, ou le total, ... à l'exception toutefois des DEFM5 qui concernent les personnes en emploi et inscrites à l'ANPE. Ceci recouvre pour une bonne part les personnes en contrats aidés. Rappelons que cette catégorie n'entre pas dans l'estimation du chômage au sens du BIT.
- La baisse des DEFM touche en 2006 toutes les catégories et de façon assez égalitaire. Notamment le nombre de jeunes de moins de 25 ans inscrits (10,8%) et de chômeurs de longue durée (-12,9%) baisse un peu plus que la moyenne d'ensemble (-9,9%).
- La baisse se poursuit au début 2007, en s'accroissant même pour l'ensemble des catégories 1,2 et 3 (-158 000 contre -129 000 au premier trimestre 2006).

Flux annuels cumulés d'entrées et sorties en catégorie 1

en milliers	2003	2004	2005	2006	2006 - 2005
Total des entrées	4 548	4 529	4 459	4 363	-96
dont première entrée	348	367	379	365	-14
licenciements économiques	322	308	255	195	-60
autres licenciements	569	575	585	589	4
fin de CDD	1 220	1 198	1 146	1 082	-64
fin de missions d'intérim	423	400	390	398	7
Total des sorties	4 205	4 261	4 361	4 455	95
reprise d'emploi	998	1 032	1 099	1 145	45
entrée en stage	405	407	363	330	-33
absence au contrôle	1 669	1 664	1 719	1 722	3
radiations	394	422	418	462	44

Source : DARES, ANPE

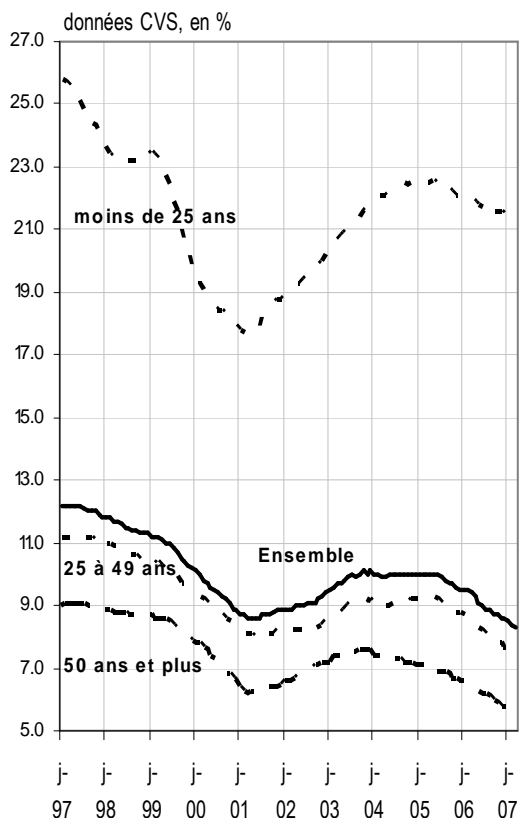
- Les données sur les flux d'entrées et de sorties des registres de l'ANPE expliquent assez mal les évolutions du nombre d'inscrits en fin de mois. Les seuls éléments détaillés fournis portent sur la catégorie 1 (la plus nombreuse). Au-delà du trouble qu'entraîne toujours pour un comptable le fait que le solde des entrées-sorties de l'année est loin d'égaliser la différence de niveau entre les fins d'année n et n-1, ce tableau montre que :
 - Les premières inscriptions varient peu. La baisse des entrées (-96 000) se répartit entre la baisse consécutive à un licenciement économique et celle qui suit un CDD. Ce double phénomène était déjà sensible en 2005. Pour les fins de CDD la baisse peut être reliée à la reprise de l'activité pour 2006, moins pour 2005. Pour les licenciés économiques, cela vient en partie de la mise en place des conventions de reclassement (CRP) en remplacement du PARE à partir de mi 2005 : dans les CRP la personne n'est inscrite en catégorie 1 que 8 mois après le licenciement alors que dans le PARE le délai moyen était de 1,5 mois. Ceci a pour effet au moins transitoirement de diminuer les inscriptions en catégorie 1. L'ANPE a chiffré l'impact de la CRP sur le niveau des demandeurs à 20 000 à 25 000 en fin 2006 (source : diaporama ANPE disponible sur le site du CNIS).
 - Les sorties augmentent ce qui paraît logique en période de reprise de l'activité. Ceci se voit bien dans les sorties des registres pour reprises d'emploi déclarées. Le nombre d'offres déposées à l'ANPE a augmenté de 2,5% en 2006 (+85 000), loin cependant de la progression de 2005 (+250 000). En revanche, l'augmentation des radiations vient (au moins pour une part) du renforcement du suivi administratif. L'ANPE a estimé que le nouveau calendrier de relance, qui se traduit par un raccourcissement des délais, a eu un impact à la hausse sur les radiations de l'ordre de 20 000 à 25 000 personnes en 2006 (source : idem).

- Il reste 2 autres causes possibles de perturbation des statistiques des DEFM, à savoir la mise en place du suivi personnalisé et l'amélioration du classement en catégorie 5.
 - Le suivi personnalisé répond en premier lieu au souci de fournir un meilleur service aux demandeurs d'emploi. Il est passé progressivement de 20% des inscrits en début 2006 à 80% en fin d'année (même si la réalité du caractère « personnalisé » est contestée par des sources internes). Cela étant, il a entraîné une meilleure connaissance des situations et a pu avoir comme effet collatéral un meilleur classement des personnes dans les différentes catégories, avec des sorties des catégories 1,2 et 3 qui servent de base à l'estimation du chômage. L'ANPE ne s'est pas lancé dans le chiffrage de cet impact, mais pense que cela a pu jouer dans l'augmentation des radiations administratives.
 - On a vu que les inscrits en catégorie 5 sont les seuls à avoir vu leur nombre augmenter significativement en 2006 (+61 000, soit +48%), le mouvement s'accéléralant sur le début 2007. Cette catégorie regroupe essentiellement les inscrits bénéficiant d'un contrat aidé et, plus marginalement, les chômeurs créateurs d'entreprise. L'augmentation de la catégorie 5 depuis la mi-2005 vient d'abord de la relance de ce type de contrat avec le plan BORLOO : le nombre d'inscrits en contrats aidés a augmenté en moyenne de 2 000 par mois. Mais le transfert à l'ANPE de la prescription des contrats aidés s'est traduit par un classement plus systématique des bénéficiaires des catégories 1+6 en catégorie 5 : le transfert des personnes de « 1+6 » à « 5 » est passé d'une moyenne mensuelle de 5 à 6 000 jusqu'à mi-2005 à 10 000 ensuite. Ceci explique la moitié de l'augmentation de la catégorie 5. Pour autant l'ANPE ne conclut pas à un changement de méthode de comptabilisation dans la mesure où elle ne sait pas si auparavant ces personnes restaient en catégorie 1, où étaient classés ailleurs (6,7 ou 8).
- Il ressort des analyses présentées au CNIS (Centre National de l'Information Statistique) et de l'examen des évolutions des DEFM qu'il y a bien eu depuis la mi-2005 des changements de procédures ayant des incidences sur la comptabilisation des inscriptions à l'ANPE. Ceci a entraîné une diminution des inscriptions en DEFM 123 d'au moins 40 000 à 50 000 en fin 2006 selon le chiffrage de l'ANPE, en fait probablement plus proche de 70 000 à 80 000. L'estimation du chômage qui est faite à partir des DEFM 123, qui suppose une stabilité des coefficients de passage et une permanence des modes de comptabilisation, est donc probablement sous-évaluée comme l'ont signalé un certain nombre de spécialistes. De son côté, Eurostat retient un chiffre de chômage en France supérieur de 0,4 point aux chiffres provisoires de l'INSEE.

Une baisse du chômage certaine en 2006, ... mais dont l'ampleur reste incertaine

Les chiffres du chômage

Taux de chômage au sens du BIT



Les chiffres du chômage au sens du BIT actuellement calculés par l'INSEE sont provisoires. Comme on l'a déjà indiqué, la méthodologie d'estimation utilisée pour le profil mensuel les chiffres des DEFM 123 sans activité issus des données de l'ANPE. Ces données ne correspondent pas à la définition du BIT et doivent être recalées. C'est ce que fait l'INSEE à partir de l'enquête Emploi. Ce recalage s'effectue habituellement en mars. Cette année l'INSEE a trouvé de trop fortes divergences entre son premier recalage et les chiffres provisoires qui pourraient être dus à des défaillances de l'enquête. L'institut a décidé de repousser son recalage à l'automne après un programme de vérification des données de l'enquête. L'écart entre les données de l'enquête et les séries mensuelles estimées sur les DEFM 123, est de 0,4 à 0,5 point en glissement et de 0,7 point en moyenne annuelle pour 2006. La décision de l'INSEE, qu'on peut comprendre au plan méthodologique, jette cependant un doute sur la fiabilité des chiffres annoncés, d'autant plus vu le contexte de la période et vu que les chiffres les plus favorables continuent à être publiés même accompagnés de la mention provisoire. EUROSTAT a choisi de publier les chiffres de l'enquête Emploi donc supérieurs d'environ 0,4 point.

En dépit de la controverse sur son niveau actuel, le nombre de chômeurs au sens du BIT a fortement baissé en 2006. Telle que l'évalue actuellement l'INSEE (EE 2005 pour 2005, et EE 2005 corrigée par les DEFM pour 2006) la baisse serait de 272 000. Elle serait réduite à 220 000 avec les chiffres retenus par EUROSTAT mais elle reste incontestable. Et elle se poursuit en 2007 avec une baisse de 70 000 environ sur le premier trimestre.

Taux de chômage au sens du BIT

Taux en fin de période, données CVS

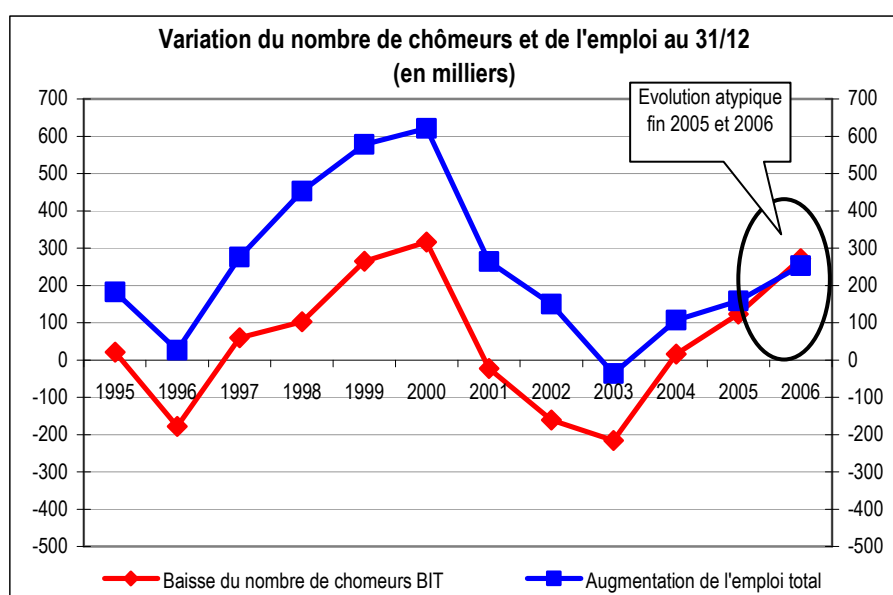
	2002	2003	2004	2005	2006	1T 2007
Données INSEE actuelles						
moins de 25 ans	20.2	21.9	22.5	22.1	21.5	21.2
25 à 49 ans	8.5	9.2	9.2	8.8	7.7	7.5
50 ans et plus	7.2	7.6	7.1	6.6	5.8	5.5
Ensemble	9.4	10.1	10.0	9.5	8.6	8.3
Données EUROSTAT						
Ensemble	9.1	9.6	9.6	9.7	9.0	8.7

Contrairement à ce que donnait l'évolution des DEFM, la baisse a surtout porté sur les plus de 25 ans dont le nombre diminue de 12% alors que celui des moins de 25 ans ne se réduit que de 5%. Les chiffres du chômage font apparaître une situation très préoccupante pour les jeunes alors que celle des seniors serait à cet égard plus favorable. Sans l'inverser complètement, une analyse plus détaillée amène à fortement nuancer ce jugement comme on le verra plus loin.

A noter au passage que le tableau précédent illustre bien le sens de la controverse sur les chiffres et explique son âpreté. Les données de l'INSEE montrent une baisse en niveau de chômage entre 2002 et 2006 et concrétisent le succès de la politique de l'emploi menée sous la mandature politique qui se termine. La série retenue par EUROSTAT souligne les résultats obtenus en 2006 mais sans progrès d'ensemble sur la période que pourrait s'attribuer la majorité actuelle.

L'arithmétique du chômage

- La baisse du chômage en 2006 (-272 000 selon les chiffres provisoires actuels de l'INSEE) tient en premier lieu à la progression de l'emploi total (+252 000). Mais celle-ci est insuffisante pour expliquer l'ampleur de la baisse :
 - De 1998 à 2003, l'écart entre la hausse (resp. la baisse) du nombre total d'emplois et la baisse (resp. la hausse) du nombre de chômeurs était compris entre 200 000 et 300 000. Il se réduit brutalement à partir de 2004 pour s'annuler pratiquement en 2006 (voire s'inverser si on retient les chiffres actuels de l'INSEE).
 - La baisse du chômage en 2006 est nettement supérieure à la progression de l'emploi des secteurs concurrentiels (+192 000).
 - C'est la première fois qu'on constate une baisse de la population active (emploi + chômeurs) en période de reprise des créations d'emploi.



Il y a donc un phénomène particulier sur la dernière période lié à la fois au mode de comptabilisation du chômage et à l'évolution de l'offre de travail.

- On a vu que les changements de pratiques d'inscription et de suivi des demandeurs d'emploi pouvaient expliquer une bonne part de l'écart entre les chiffres actuellement retenus par l'INSEE (-272 000 chômeurs en 2006) et ceux de l'enquête Emploi repris par EUROSTAT (-218 000).
- L'offre de travail est conditionnée par les évolutions de la population active tendancielle et par des phénomènes de plus court terme, essentiellement :
 - les effets de flexion (à savoir le nombre de personnes inactives attirées sur le marché du travail par la baisse du chômage ou, à l'inverse, le nombre de personnes actives découragées dans leur recherche par l'augmentation du chômage),
 - les retraits d'activité.

L'offre de travail : l'impact des retraites anticipées

- D'après les projections démographiques de l'INSEE, la population active devrait continuer à croître de façon tendancielle au même rythme en 2007 puis en se ralentissant à partir de 2008 avec l'arrivée à l'âge de la retraite des « baby boomers » (voir pour plus de détail le document sur le site d'ALPHA Etudes : « Evolution de l'emploi et marché du travail : la population active en 2015 »).
- Mais cette évolution tendancielle est fortement perturbée à court terme par la poussée brutale depuis 2004 des départs en retraite.

Il n'y a certes pas de relation mécanique entre départ en retraite et sortie du marché du travail compte tenu de l'importance des mécanismes d'attente entre les deux (dispense de recherche de certains seniors inscrits à l'ANPE, systèmes de préretraites, montée de l'invalidité, ...). C'est ainsi que l'âge moyen de sortie du marché du travail était de 58,8 ans en 2005 alors que l'âge moyen de liquidation des retraites était de 61,1 ans.

Mais l'évolution récente est surtout liée aux retraites anticipées et concerne essentiellement des salariés qui étaient jusque là comptés dans les actifs.

- Les départs en retraite anticipée ont été mis en place par la loi FILLON d'août 2003 (voir encadré plus loin). Leur nombre a été largement sous-estimé à l'époque et le semble toujours dans les projections de l'INSEE.

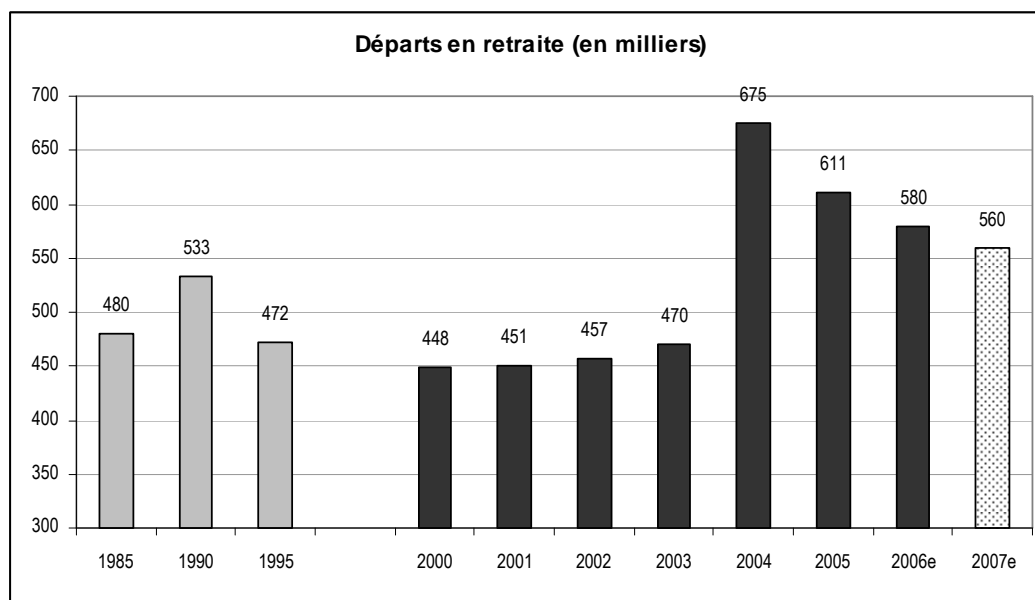
Départs en retraite anticipée (en milliers)

2004	112
2005	104
2006	105
2007p	95

Source : CNAV

Le surcroît de départs est temporaire puisque :

- le nombre de bénéficiaires devrait diminuer avec l'augmentation de l'âge de fin d'études à partir des générations 1950 et 1951,
- il ne s'agit que d'une anticipation, les départs devant reprendre leur rythme de croisière après épuisement du stock de bénéficiaires.



Source : CNAV, calculs AE pour 2006 et 2007

- Ce phénomène brutal permet d'expliquer la perte de robustesse de la relation structurelle entre évolution de l'emploi et évolution du chômage sur les trois dernières années.

Dispositif de retraite anticipée (loi FILLON 2003)

La loi FILLON d'août 2003 a ouvert aux salariés du privé la possibilité de partir en retraite avant 60 ans sous un certain nombre de conditions. Dès lors qu'ils ont commencé à travailler avant 15, 16 ou 17 ans, ils peuvent se retirer à partir de 56, 57, 58 ou 59 ans selon qu'ils ont cotisé 42, 41 ou 40 ans.

Ce dispositif, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2004, est progressivement étendu aux assurés de la fonction publique qui ont pu partir à 59 ans depuis le 1^{er} janvier 2005, puis à 58 ans à partir du 1^{er} juillet 2006. La mesure sera étendue aux départs à 56 ans le 1^{er} janvier 2008. Enfin, depuis le 1^{er} juillet 2004, les assurés handicapés peuvent bénéficier de leur retraite à partir de 55 ans.

Comme les bénéficiaires sont de plus en plus nombreux et restent en moyenne 2 ans dans le dispositif, le coût est croissant : 550 millions d'euros en 2004, 1,3 milliards d'euros en 2005, 1,8 milliards estimés pour 2006 et 2 milliards prévus en 2007.

(repris d'Ecweek - BNP Paribas, source : Commission des comptes de la Sécurité Sociale, rapports 2005 et 2006)

3. Emploi des jeunes et des seniors : vrais et faux problèmes

On abordera la question de l'emploi des jeunes et des seniors sous l'aspect des taux d'emploi qui éclairent mieux la question que les taux de chômage.

Les taux d'emploi

- Le taux d'emploi est défini en rapportant l'emploi à la population totale de la catégorie correspondante. Beaucoup moins médiatique que le taux de chômage, il reflète mieux la situation de l'emploi car il est moins dépendant des conventions de mesure du chômage et de séparation entre activité et inactivité. Le poids de ces conventions se fait toutefois sentir aux deux extrémités de la pyramide des âges : pour les jeunes dans la répartition entre emploi et formation pour les apprentissages professionnels et pour les seniors dans la classification des préretraites totales ou partielles.

Le taux d'emploi est par ailleurs un indicateur central dans la politique pour l'emploi, dite « de Lisbonne » (défunte ?), définie par l'Union Européenne.

Taux d'emploi en Europe

en %	1998	2002	2005
UE15	61.4	64.2	65.2
Danemark	75.1	75.9	75.9
Allemagne	63.9	65.4	65.4
Espagne	51.3	58.5	63.3
France	60.2	63.0	63.1
Italie	51.9	55.5	57.6
Pays-Bas	70.2	74.4	73.2
Royaume-Uni	70.5	71.3	71.7

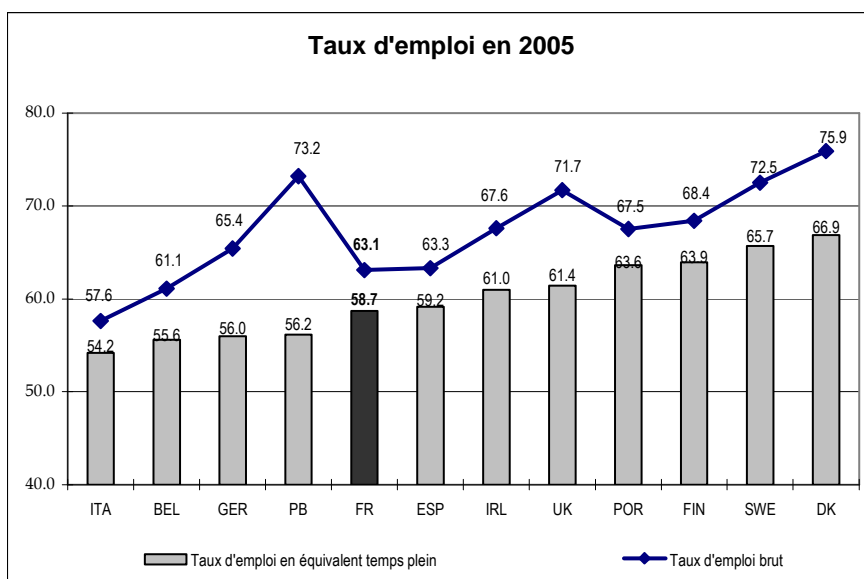
Source : Eurostat

Le taux d'emploi global (15-64 ans) en France, même s'il est proche de la moyenne européenne, est en net décalage avec celui des pays à faible taux de chômage (Danemark, Pays Bas, Grande Bretagne).

- Une première cause de ce décalage vient de la politique retenue en matière de temps partiel.

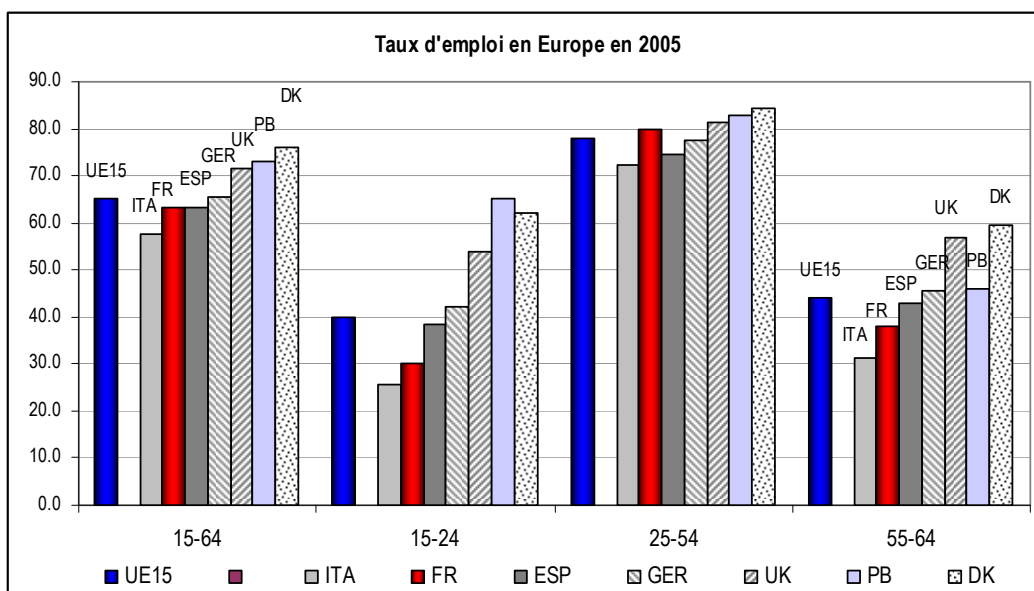
Le taux de temps partiel en France se situe en dessous de la moyenne européenne avec une durée moyenne de travail sensiblement plus élevée (voir partie sur le temps de travail).

Si on corrige les taux d'emploi du temps partiel, ce qui revient à calculer des taux d'emploi en équivalent temps plein, le décalage constaté précédemment existe toujours avec certains pays mais il est nettement atténué, voire inversé dans le cas des Pays Bas qui est le pays qui a poussé le plus loin en Europe la pratique du temps partiel.



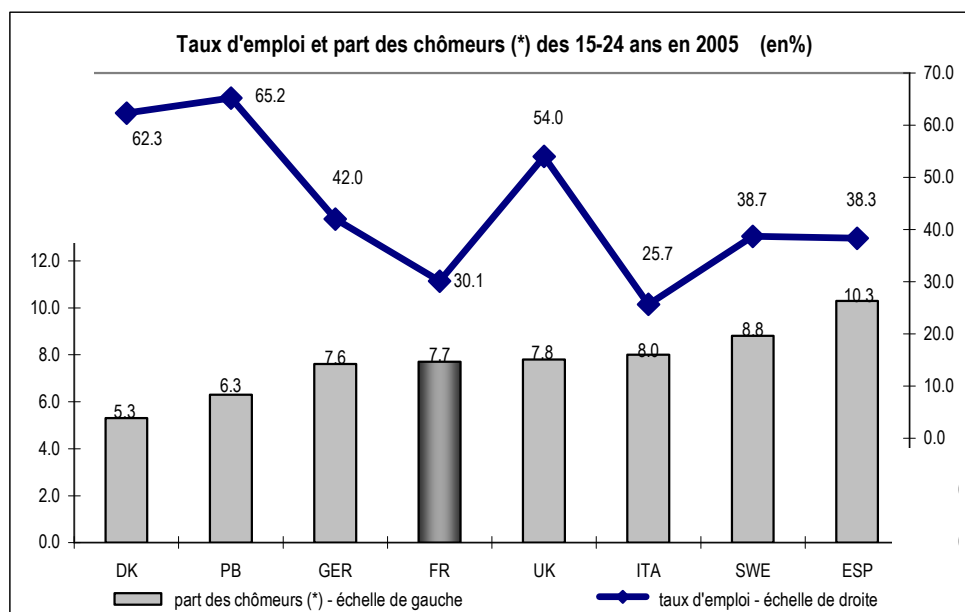
Source: Eurostat, calculs ALPHA Etudes

- Comme cela est régulièrement mis en avant, l'écart réside dans les tranches d'âge extrêmes (jeunes et seniors) alors que le taux d'emploi des 25-54 ans est comparable à celui des autres pays européens.



Le taux d'emploi des 15-24 ans est effectivement nettement plus faible en France à ce qu'il est dans les pays voisins tandis que parallèlement le taux de chômage y est nettement plus élevé.

- Contrairement à l'opinion courante, il n'y a pas de problème quantitatif de chômage des jeunes spécifique à la France. Le nombre de jeunes chômeurs français rapporté à l'effectif total de cette classe d'âge (taux de chômage rapporté à la population totale) se situe dans la moyenne européenne de 7% à 8%.



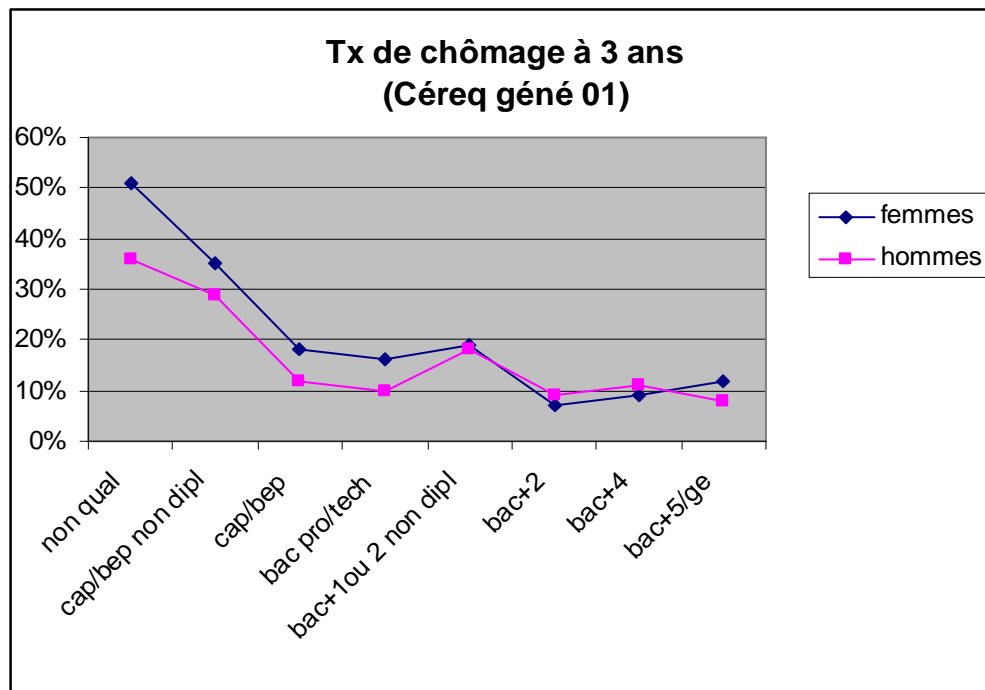
(*) nombre de chômeurs de 15-24 ans rapporté à la population totale des 15-24 ans

Source: OCDE

Il y a en Europe un problème de répartition statistique différente entre emploi et formation (la cause la plus fréquente d'inactivité des jeunes). Par exemple en France les jeunes des filières professionnelles sont comptabilisés différemment selon qu'ils sont en apprentissage (lié à l'entreprise, comptabilisés comme salariés) ou en enseignement professionnel (lié à l'Education nationale, comptabilisés en formation). En Allemagne tous les jeunes en apprentissage sont comptabilisés en emploi. La comparaison France/Allemagne des taux de chômage des jeunes n'est donc pas pertinente : celle des parts de chômeurs est moins dépendante des conventions de classement.

- Pour autant, la considération des taux d'emploi montre un positionnement différent des jeunes français vis-à-vis de l'emploi et sans doute une proximité plus grande des jeunes à l'emploi chez nos voisins qui joue sur les difficultés d'insertion des moins qualifiés. C'est là que se situe le véritable problème concernant l'emploi des jeunes et non dans le taux global de chômage de cette tranche d'âge.

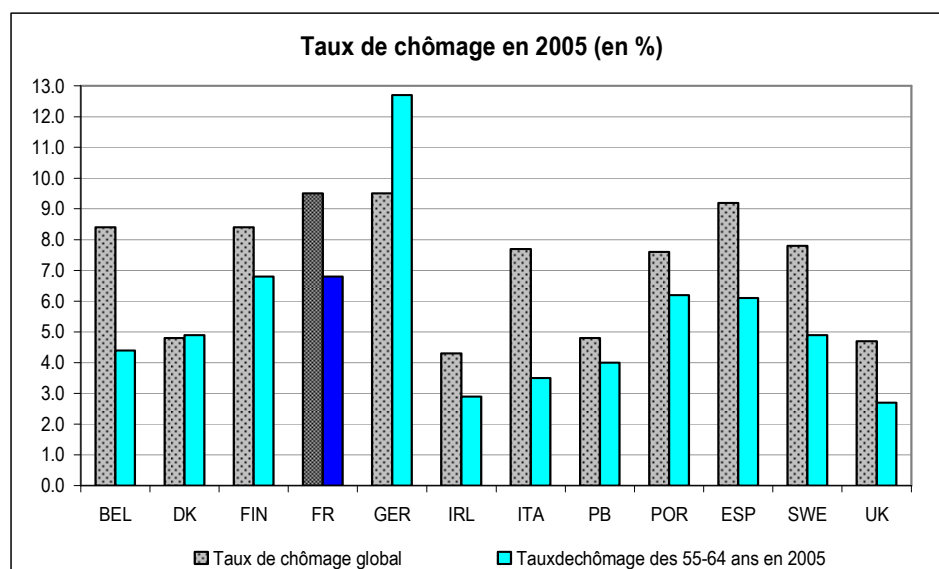
C'est ce qu'illustre le graphe ci-après qui fait cruellement ressortir l'effet des diplômes de sortie du système éducatif sur le taux de chômage des jeunes (3 ans après leur entrée dans la vie active).



L'absence de diplôme est disqualifiante lors de l'entrée sur le marché du travail. 50 % des femmes non qualifiées (35 % des hommes) sont au chômage 3 ans après avoir quitté le système éducatif, soit 5 fois plus (respectivement 3,5 fois plus) que celles qui ont acquis un diplôme supérieur au bac.

Mais il ne s'agit pas que des formations supérieures. Il est important de souligner l'effet puissant (et souvent méconnu) des diplômes professionnels les plus modestes (CAP, BEP) sur l'accès au marché du travail et à l'emploi.

- Les statistiques sur l'emploi des seniors montrent un paradoxe apparent entre un taux de chômage des seniors beaucoup plus faible que la moyenne (5,8% en fin 2006) mais un taux d'emploi faible également, alors que généralement on associe un taux d'emploi faible à un taux de chômage élevé et vice-versa.



Source: OCDE, Employment outlook 2006

En fait, sauf en Allemagne, le taux de chômage des seniors est partout en Europe inférieur au taux d'ensemble. En France, sans être aussi décalé que le taux global, il est parmi les plus forts d'Europe.

- Sans vouloir minimiser les problèmes que pose à titre individuel le chômage des seniors et donc la nécessité d'y porter réponse, la question principale au plan de la politique économique est celle la faiblesse de leur taux d'emploi très inférieur à celui de nos principaux partenaires. Ceci ne résulte pas des règles de départ en retraite, mais renvoie aux politiques de gestion des entreprises à l'égard de leurs seniors.

L'âge moyen de sortie de l'emploi est un des plus faibles d'Europe, sans qu'on puisse l'imputer aux modalités légales ou conventionnelles de prise de retraite.

Age moyen de sortie de l'emploi et de départ en retraite

	2001	2002	2003	2004	2005
Age moyen de sortie de l'emploi					
UE 15	60.3	60.8	61.3	60.8	61.1
France	58.1	58.8	59.6	58.9	58.8
Age moyen de départ en retraite					
France	61.8	61.7	61.6	61.1	61.1

Source: Eurostat, CNAV

En contradiction avec les discours affichés, la majorité des entreprises continue de gérer les seniors comme une variable d'ajustement des politiques d'emploi. Ces politiques rencontrent souvent, il est vrai, les vœux des intéressés, que cela traduise une aspiration générale ou porte témoignage d'une dégradation de la qualité de la vie au travail (productivité, conditions de travail, perte de sens).

Lors de l'étude que nous avons menée en 2004 dans le secteur bancaire, nous avons relevé la faible prégnance des questions d'emploi des seniors dans les préoccupations des DRH ainsi que l'absence d'outils spécifiques (notamment l'absence de données sociales décomposées par tranches d'âge). Les quelques chiffres disponibles sur 2005 et 2006 ne montrent pas d'amélioration sensible dans ce domaine.

Il sera instructif de relever la façon dont cette question est abordée dans la négociation triennale sur la GPEC puisqu'elle inscrit explicitement cette préoccupation dans les objets de négociation afin d'en tirer un bilan utile pour orienter les actions et les modes de négociation en la matière.

4. Durée du travail et emploi

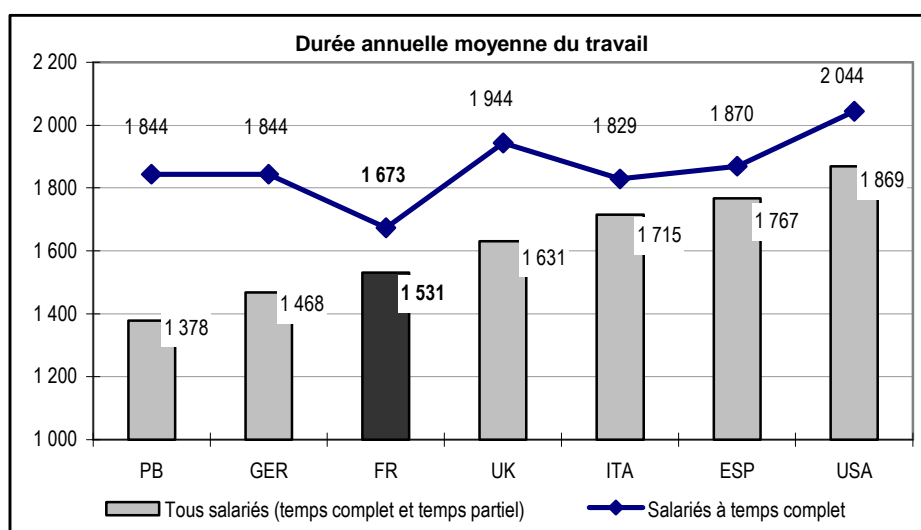
Un certain nombre d'économistes imputent à la trop faible durée du travail en France, suite à la mise en œuvre des « 35 heures », une responsabilité forte dans le niveau de chômage élevé que continue de connaître notre pays. Le MEDEF a fait de l'abrogation des « 35 heures » un de ses axes majeurs de revendication. Le thème de la durée du travail a été repris de façon centrale dans sa campagne par le vainqueur de l'élection présidentielle en l'associant à une revendication salariale sous la forme de « travailler plus pour gagner plus ». Qu'en est-il réellement ? La France a-t-elle un véritable problème de temps de travail ? La comparaison avec nos voisins européens permet d'éclaircir cette question.

La durée du travail en Europe

Comme sur beaucoup de points, les comparaisons internationales doivent être utilisées avec précaution du fait de l'hétérogénéité résiduelle des données en dépit des efforts d'harmonisation des organismes responsables des statistiques.

La France se distingue par une durée du travail légale ou conventionnelle la plus faible des pays industrialisés depuis la mise en œuvre des 35 heures. Dans la plupart des autres pays la durée hebdomadaire légale ou conventionnelle est de l'ordre de 38 heures à 39 heures. Lorsqu'on s'intéresse non plus aux durées légales ou conventionnelles mais aux durées déclarées, la comparaison devient très différente compte tenu des heures supplémentaires et surtout du temps partiel.

Pour cette analyse, nous avons utilisé les données Eurostat (temps partiel en particulier), les données de l'OCDE publiées dans leur panorama annuel sur l'emploi (Employment outlook 2006) et un travail plus particulier d'harmonisation fait par une équipe rassemblant des chercheurs et des chargés d'études de la DARES, de l'OFCE et du LIHRE-CNRS de Toulouse publié dans les « Données sociales – La société française – Edition 2006 ».



Source : Données sociales - La société française - édition 2006

Le chiffre le plus souvent donné et comparé pour la durée du travail est celui des salariés à temps complet en durée hebdomadaire. La durée annuelle a plus de signification que la durée hebdomadaire ; c'est celle que nous avons retenue. Elle approche de plus près le temps de travail effectif, compte tenu notamment des modalités de mise en œuvre de la réduction du temps de travail en France sous forme de jours de RTT. Et nous nous sommes essentiellement intéressés à la durée moyenne pour l'ensemble des salariés (temps complet et temps partiel) qui donne une meilleure image du volume d'heures de travail.

Si on ne considère que la durée du travail des salariés à temps complet, la France apparaît effectivement nettement en dessous de ses voisins européens. Mais si on regarde un indicateur plus pertinent, qui est celui de la durée moyenne des salariés en emploi à la fois en temps complet et à temps partiel, la France avec 1 531 heures en 2004 se retrouve en position moyenne entre les pays à faible durée du travail (Allemagne et surtout Pays Bas) et les pays à forte durée (Italie, Espagne et surtout Etats-Unis).

Ceci vient d'une répartition des temps de travail très différente selon les pays entre temps complet et temps partiel.

Temps partiel dans les principaux pays européens en 2005

	Taux moyen de temps partiel	Durée moyenne hebdomadaire
UE 15	20.3	19.5
Zone Euro	19.0	19.6
Portugal	11.2	19.5
Espagne	12.4	19.1
Italie	12.8	21.1
Finlande	13.7	20.5
Irlande	16.8	18.6
France	17.2	23.1
Belgique	22.0	23.1
Danemark	22.1	18.1
Allemagne	24.0	17.2
Suède	24.7	24.7
Grande Bretagne	25.4	18.6
Pays Bas	46.1	19.2

Source: Eurostat

Le temps partiel a légèrement augmenté en France au cours des dix dernières années (16% en 1995). A 17,2% en 2005, il situe notre pays dans une position moyenne entre les pays du Sud de l'Europe où cette forme d'emploi est relativement peu développée et les pays du Nord qui y ont recours de façon plus intensive. Les Pays-Bas sont dans une situation atypique avec près de la moitié des emplois à temps partiel. A noter que selon l'étude publiée dans « Données sociales » le taux de temps partiel en Allemagne est fortement sous-estimé dans l'enquête communautaire. Avec l'application d'un critère du type BIT, le taux de temps partiel y serait proche de 33%.

La durée hebdomadaire est également importante pour juger de l'impact du temps partiel ; elle est parmi les plus élevées en France (23 heures en moyenne) alors qu'elle est plutôt plus faible dans les pays qui y ont recours plus massivement.

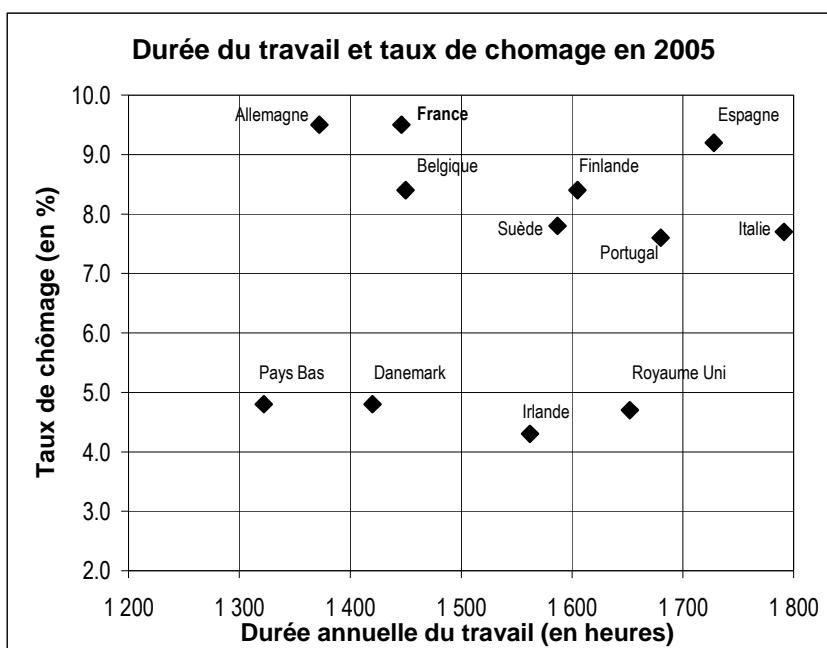
L'OCDE publie des chiffres plus faibles pour l'ensemble des pays à partir d'une définition plus restrictive du temps partiel, soit une durée hebdomadaire habituelle inférieure à 30 heures. Mais la hiérarchie des taux et des durées moyennes des salariés à temps partiel reste la même.

Cette situation vis-à-vis du temps partiel explique les forts écarts pour certains pays entre la durée annuelle du travail des salariés à temps complet et la durée moyenne pour l'ensemble des salariés. L'écart est de 466 heures aux Pays Bas, supérieur à 300 heures en Allemagne et au Royaume Uni et de 140 heures en France.

Au total, la valeur de la durée moyenne du travail ne témoigne pas d'une nouvelle forme d'exception française en Europe. En revanche, sa composition est atypique. La baisse du temps de travail s'y est faite de façon plus égalitaire par une baisse d'ensemble, notamment des salariés à temps complet alors que dans les pays proches comparables elle est passée par un développement du temps partiel. Ceci peut révéler un problème de temps de travail dans certains secteurs concurrentiels dans la mesure où le temps partiel s'est développé principalement dans les services de proximité.

Durée du travail et chômage

On vient de voir que les durées moyennes effectives du travail en Europe étaient assez différentes selon les pays avec des modalités également diverses. Pour autant sont-elles en corrélation avec les performances en terme d'emploi ou de chômage ? Ce n'est pas ce que montre le graphique ci-dessous :



Source: OCDE, Employment outlook 2006

Les pays analysés se séparent en 2 groupes (chômage en 2005) :

- des pays à taux relativement faible (de 4% à 5 % : Pays Bas, Danemark, Irlande et Royaume Uni),
- des pays à taux élevé (entre 7% et 10%).

Dans les 2 groupes on trouve des pays à faible durée du travail et des pays à forte durée.

Ce que suggère la considération des pays à faible taux, c'est qu'une des causes de leur meilleure efficacité à ce sujet pourrait résider dans la cohérence des mesures de la politique pour l'emploi qu'ils mènent : inspiration « libérale » pour l'Irlande et le Royaume Uni, inspiration « sociale » pour le Danemark et les Pays Bas. Ce point mériterait d'être approfondi. Rappelons cependant que le taux de chômage ne saurait résumer l'efficacité d'une politique de l'emploi ne serait ce que parce qu'il rapporte un nombre de chômeurs à une population dite « active » dont la limite avec l'inactivité repose sur de conventions éventuellement manipulables. L'analyse doit également porter sur les mesures de mise en « inactivité » d'une partie de la population (stages, invalidité, congés parentaux, préretraites, etc..).

Par rapport à une politique de l'emploi, rien dans les données statistiques disponibles ne permet de justifier un allongement généralisé de la durée (hebdomadaire ou annuelle) du travail, d'autant plus que :

- la durée hebdomadaire habituelle des salariés français à temps complet est déjà largement supérieure à 35 heures (entreprises de moins de 20 salariés, dérogations sectorielles, heures supplémentaires),
- la mise en application (partielle) de la réglementation des 35 heures a permis la création de 300 000 à 350 000 emplois selon les estimations les plus fréquentes, et il est difficile de penser que l'augmentation des temps de travail, dans les conditions envisagées aujourd'hui, n'ait pas un effet négatif sur l'emploi
- sans parler des questions d'organisation du travail et de négociation sociale que ceci nécessiterait, en particulier dans l'industrie.

Et travailler plus ?

L'autre volet de l'allongement de la durée du travail touche aux rémunérations. Il existe déjà des secteurs dans lesquels l'allongement des horaires et les heures supplémentaires constitue un des volets de la politique salariale, comme le BTP.

Et il existe une demande d'allongement du temps de travail pour des raisons de revenu qui concerne en premier les salariés en sous-emploi et parfois certains salariés à temps complet¹.

¹ Source : INSEE Première – n° 1046 d'octobre 2005

D'abord les salariés en sous-emploi

On désigne sous ce terme les salariés à temps partiel qui travaillent moins qu'ils ne le voudraient et seraient disponibles pour travailler plus. En 2004, près de 5% des actifs se sont déclarés en sous-emploi. Ils représentent environ 30% des salariés à temps partiel. Le sous-emploi ainsi défini mesure donc le temps partiel subi.

Le taux de sous-emploi (sous-emploi rapporté à l'ensemble des actifs) suit la conjoncture. Il a augmenté de 3,6% en 1990 à 6,6% en 1998 pour décroître ensuite jusqu'à 4,6% en 2002 et reprendre légèrement en 2003 et 2004 où il atteint 4,8%.

Sous-emploi en 2004

	Actifs à temps partiel (milliers)	Taux de temps partiel (1) (en %)	dont sous-emploi (milliers)	Taux de sous-emploi (2) (en%)	Part de temps partiel subi (3) (en%)
Ensemble	4 109	16.6	1 197	4.8	29.1
<i>dont moins de 25 ans</i>	450	21.7	189	9.1	41.9
Hommes	713	5.3	250	1.9	35.0
<i>dont moins de 25 ans</i>	146	12.4	53	4.5	36.3
Femmes	3 396	30.1	947	8.4	27.9
<i>dont moins de 25 ans</i>	304	34.2	136	15.3	44.7

source: Enquête emploi 2004

(1) rapporté à l'ensemble des actifs de la catégorie à temps partiel et à temps complet

(2) sous-emploi rapporté à l'ensemble des actifs de la catégorie

(3) sous-emploi rapporté aux actifs à temps partiel de la catégorie

Le sous-emploi touche principalement les femmes et les jeunes, peu diplômés, étrangers et habitant dans les zones urbaines sensibles. Si on ajoute que les personnes en sous-emploi sont à plus de 30% en CDD alors que ces contrats ne représentent que 7% de l'ensemble des salariés, on voit nettement que sous-emploi rime avec précarité et fragilité.

Le sous-emploi est concentré chez les salariés du tertiaire (à 93%) et touche principalement trois grands types de fonction :

- nettoyage, entretien ménager, gardiennage,
- enseignement, soins aux personnes,
- commerce.

En moyenne, les personnes en sous-emploi travaillent 20 heures par semaine (moins que la moyenne des salariés à temps partiel) et souhaiteraient, pour la plupart, travailler à temps complet. Leur motivation principale est le souhait d'être mieux payé.

Une demande également chez certains salariés à temps complet

D'autres salariés que ceux en sous-emploi souhaiteraient également travailler davantage. Ils seraient ainsi 11% des actifs à temps complet à vouloir effectuer des heures supplémentaires avec une augmentation correspondante de leur rémunération.

Actifs à temps complet souhaitant travailler davantage...

	Nombre (en milliers)	Part dans les actifs ayant un emploi (en%)	Durée moyenne hebdomadaire de travail (en heures)
Ensemble	2 806	11.3	37
<i>dont moins de 25 ans</i>	365	17.6	37
<i>dont de 25 ans à 49 ans</i>	2 129	12.8	37
<i>dont 50ans et plus</i>	313	5.2	38
Hommes	1 939	14.4	38
Femmes	867	7.7	36

Source: Enquête Emploi 2004

Il s'agit principalement d'hommes qui souhaiteraient travailler 6 heures de plus.

Les données disponibles ne permettent pas d'approfondir cette demande (taille de l'entreprise, secteurs d'activité, professions) et de savoir ce qui s'y oppose (contraintes réglementaires, manque d'activité, organisation, ...).

...alors que d'autres souhaiteraient travailler moins

Actifs souhaitant réduire leur temps de travail

	Nombre (en milliers)	Part dans les actifs ayant un emploi (en%)	Durée moyenne hebdomadaire de travail (en heures)
Ensemble	685	2.8	43
<i>dont moins de 25 ans</i>	12	0.6	39
<i>dont de 25 ans à 49 ans</i>	470	2.8	42
<i>dont 50ans et plus</i>	204	3.4	46
Hommes	276	2,0	48
Femmes	410	3.6	40

Source: Enquête Emploi 2004

Il s'agit principalement de femmes de plus de 25 ans et d'hommes de plus de 50 ans. Cette forme de suremploi est particulièrement forte dans les professions non-salariées, notamment chez les femmes.

Ces personnes souhaiteraient réduire leur temps de travail de 11 heures en moyenne. Là encore, nous n'avons pas de données plus précises permettant en particulier de voir l'importance de la contrainte de revenu dans la non satisfaction de ce type de souhait.

L'équipe d'ALPHA Etudes reste à votre disposition pour toutes précisions utiles
(dans la mesure de ses compétences)

Hugues BERTRAND

Tel : 01 53 62 70 06

h.bertrand@groupe-alpha.com

Daniel GOUDARD

Tel: 06 74 64 17 77

d.goudard@groupe-alpha.com